

● Calendrier des compositions fixé en deux phases

## Les syndicats de l'Education saluent la décision prise par le ministère

Les syndicats de l'Education nationale ont salué, hier, la décision prise par le ministère de l'Education nationale, qui consiste en l'unification des périodes de déroulement des compositions trimestrielles de l'année scolaire 2020-2021, et leurs soumissions à un système biphasé pour les trois paliers d'enseignement...

Lire page 4

Coronavirus  
**263 nouveaux cas, 163 guérisons et 7 décès en Algérie durant les dernières 24 heures**



Covid-19  
**Le DG de l'Institut Pasteur, Fawzi Derrar, évoque une situation «qui inquiète»**

Lire page 16

Lire page 4

En dépit d'une conjoncture économique défavorable

# L'Etat ne compte pas renoncer à son caractère social

● En dépit de la nouvelle conjoncture économique défavorable, induite par les répercussions néfastes de Covid-19, et la chute drastique des recettes du pays, l'Etat ne compte pas renoncer à son caractère social et s'engage à poursuivre le financement de tous les programmes inscrits au titre du volet social, notamment les projets liés au développement des zones d'ombre et visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Lire page 3



Amendement constitutionnel

## L'Algérie marque sa réconciliation avec elle-même et avec son histoire

● Projet d'amendement de la Constitution soumis à référendum marque la réconciliation de l'Algérie avec elle-même et avec son histoire et la remise sur les rails du pays après les dérives des dernières années, a affirmé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Dans une intervention à la Télévision algérienne et à la Radio nationale, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet d'amendement constitutionnel, le Premier ministre a précisé que le projet d'amendement de la Constitution marque «la réconciliation de l'Algérie avec elle-même, avec son histoire et avec les aspirations de ses enfants», ainsi que «la remise sur les rails de notre pays après les dérives des dernières années, qui ont failli détruire la cohésion de l'Etat et de ses institutions». S'en remettre aujourd'hui au peuple pour qu'il dise son mot sur le projet d'amendement de la Loi fondamentale est une «réponse aux revendications exprimées par le Hirak populaire authentique en faveur de l'application des articles 7 et 8 de la Constitution qui disposent que «le peuple est la source de tout pouvoir» et que «la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple», a souligné M. Djerad...

Mawlid Ennabaoui

## La DGSN met en place un plan sécuritaire spécial

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un plan spécial pour sécuriser la célébration du Mawlid Ennabaoui prévue jeudi prochain. Le plan vise à «assurer la sécurité des personnes et des biens et à maintenir l'ordre public à travers le renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des lieux publics, des rues et des marchés et l'intensification de la lutte contre le commerce anarchique de produits pyrotechniques». Entre le 28 septembre et le 18 octobre 2020, les services de police ont effectué, dans ce cadre, 363 opérations qui se sont soldées par la saisie de 3 329 613 unités de produits pyrotechniques, sous diverses formes, et l'arrestation de 223 personnes. Les services de police ont également participé à 85 opérations menées conjointement avec d'autres partenaires sécuritaires. A cette occasion, la DGSN invite les parents à «veiller à ce que leurs enfants n'utilisent pas de produits pyrotechniques en raison des dangers qu'ils présentent pour leur santé et de la nuisance occasionnée,



notamment la nuit», insistant sur «l'impératif respect des mesures préventives en vigueur en raison de l'épidémie de coronavirus». La DGSN rappelle, par ailleurs, le numéro vert

1548, le numéro de secours 17, l'application **Allo Chorta** et ses pages Facebook et Twitter mis à la disposition des citoyens dans le cadre de la sensibilisation et de la prévention.

Ouargla

## Quatre morts dans un accident de la route près de Hassi-Messaoud

4 personnes ont trouvé la mort et 4 autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu tôt dimanche près de Hassi-Messaoud, wilaya d'Ouargla. L'accident s'est produit à une vingtaine de kilomètres de la ville de Hassi-Messaoud suite au dérapage d'un véhicule utilitaire causant la mort sur le lieu de 4 personnes et des blessures à 4 autres. Les corps des victimes

ont été évacués par les équipes de la Protection civile vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH), Moudjahid Hocine- Aït Ahmed de Hassi-Messaoud, où les blessés ont été également admis. Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident mortel.

Oran

## Le corps d'un deuxième harrag rejeté par la mer

Le corps du 2<sup>e</sup> jeune malheureux candidat à l'émigration clandestine a été rejeté par la mer, dans l'après-midi d'avant-hier, sur la plage de Bousfer. La dépouille a été déposée par les éléments de la Protection civile au service de la Médecine légale de l'hôpital D<sup>r</sup> Tami-Medjbour d'Aïn El Turck où une autopsie lui devrait être pratiquée. Notons que le corps du compagnon de fortune de ce jeune harrag, a été, quant à lui, rejeté par la mer, une semaine auparavant, sur une plage de la commune de Bouzedjar, dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Agés respectivement de 17 et 20 ans, ces deux jeunes harraga, étaient portés disparus depuis une quinzaine de jours au large du village de Cap Blanc, dans la daïra de Boutlélis. Quelques heures avant le naufrage, ils étaient entassés avec cinq autres jeunes compagnons de fortune sur une embarcation brinquebalante pour tenter la folle traversée. En cours de route, leur chaloupe a commencé à prendre de l'eau, menaçant de sombrer à tout moment, ce qui a obligé les 7 jeunes harraga à tenter de regagner le rivage à la nage. 5 d'entre eux ont eu la vie sauve tandis que deux autres ont, malheureusement, péri.

Alger

## Plus de 14 500 comprimés psychotropes et une quantité considérable de produits pyrotechniques saisis

Agissant selon une information faisant état d'individus en possession d'une quantité importante de comprimés psychotropes à bord d'une voiture touristique en direction d'Alger, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bab Ezzouar a arrêté deux individus âgés entre 30 et 35 ans et saisi 14 500 comprimés psychotropes, un montant de 60.000 DA, 3 téléphones portables et un véhicule utilisé pour le transport des drogues. Par ailleurs, les éléments de la BMPJ d'Alger-

centre ont réussi à arrêter deux individus suspects d'être impliqués dans une affaire de trafic et transport de marchandise étrangère prohibée (produits pyrotechniques) à bord d'un véhicule utilitaire, et à saisir quelque 400 000 unités de produits pyrotechniques, toutes formes et types confondus et ce, suite à une information faisant état de l'arrivée d'un lot important de feu d'artifices vers la capitale à des fins commerciales, à l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif.

Annaba

## Près de deux quintaux et demi de viande impropre à la consommation saisis à Ben M'hidi

Les éléments de la brigade de police judiciaire a saisi lors d'un contrôle inopiné au marché de la ville de Ben M'hidi une importante quantité de viande rouge et blanche impropres à la consommation. Cette quantité était destinée à la commercialisation informelle à des clients de cette grande agglomération de plus de 50 000 habitants distante de 65

km du chef-lieu de wilaya. Les policiers selon le PV de saisie ont récupéré 244 kg impropres à la consommation chez un commerçant indélicat. Par ailleurs, on apprend de sources généralement crédibles que les policiers enquêteurs ont par ailleurs trouvé une quantité de drogue prête à la consommation ainsi que plusieurs armes blanches dissimulées. Le mis en cause

a été verbalisé et la marchandise saisie. Le dossier judiciaire de ce commerçant malhonnête comprenant toutes les pièces à conviction a été dans la même journée transmis à la circonscription judiciaire compétence du tribunal de Drean dans la wilaya d'El Tarf qui prendra à son encontre les dispositions qui s'imposent après examen de son cas.

Sidi Bel-Abbès

## Saisie d'une importante quantité de drogue

Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un taxi avec deux personnes à bord qui écoulaient des stupéfiants, la BMPJ relevant de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès avait en point de mire le véhicule, une Dacia Logan, jusqu'à l'intercepter en plein centre urbain. La fouille du véhicule a permis la découverte d'une petite quantité de stupéfiants que les concernés écoulaient au fur et à mesure. Lors de la perquisition des domiciles des mis en cause, les policiers ont saisi au total 4 397 comprimés psychotropes, 61 flacons de produits hallucinogènes et 25 millions de centimes. Les deux individus ont été déférés devant la justice et écroués dans la journée du jeudi.

## Constitution d'un réseau de prostitution 3 hommes et 3 femmes arrêtés à Mecheria

Agissant sur renseignements, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Mécheria ont, en fin de semaine écoulée, démantelé un réseau de prostitution. En effet, lors d'une perquisition au lieu du rendez-vous, il a été procédé à l'arrestation de 6 individus (3 hommes et 3 femmes), dans un appartement transformé en lieu de débauche. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Mécheria, pour création et constitution de réseau de prostitution, a-t-on appris.

Justice

## Boudiaf auditionné à Constantine par la Police

L'ancien ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a été auditionné, ce jeudi, par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Constantine. L'intéressé a été auditionné en sa qualité d'ancien wali de Constantine, sur des marchés qu'il a accordés aux entrepreneurs privés et étrangers. Lors de l'audition, Boudiaf a été également interrogé sur des projets attribués lors de la manifestation : *Constantine capitale de la culture arabe*. Il était également question du projet du téléphérique de Constantine qui a consommé une importante enveloppe.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général  
Fondateur  
Tewfiq Meraou



Quotidien National  
d'Information

Directeur de la Publication  
Ahsene Saaid  
Directrice de la Rédaction  
D<sup>r</sup> Lila Meraou  
Rédacteur en Chef  
Mouloud Hamdi  
Directeur Technique  
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger  
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger  
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية  
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL  
Compte N° : 005001114002013631013

Anep  
Tél : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
Fax : 021 73 95 59

Diffusion  
Ouest-Centre-Est  
Zigzag Expresse  
Impression  
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com

L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information

@echodalgerie\_dz

# En dépit d'une conjoncture économique défavorable L'Etat ne compte pas renoncer à son caractère social

*En dépit de la nouvelle conjoncture économique défavorable, induite par les répercussions néfastes du Covid-19, et la chute drastique des recettes du pays, l'Etat ne compte pas renoncer à son caractère social et s'engage à poursuivre le financement de tous les programmes inscrits au titre du volet social, notamment les projets liés au développement des zones d'ombre et visant l'amélioration des conditions de vie des populations.*

Cette démarche a été confirmée par le gouvernement à travers les budgets alloués aux transferts sociaux dans le projet de loi de finances 2021 qui a consacré une enveloppe financière importante de 50 milliards de dinars pour le développement des zones d'ombre, ce qui atteste de la volonté des pouvoirs publics d'aller de l'avant sur cette voie et ce, conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En effet, à travers le nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. Récemment, des experts économiques et des dirigeants d'entreprises ont souligné les facteurs d'attractivité de l'Algérie en matière d'investissement, en saluant les mesures décidées par les pouvoirs publics pour encourager les investisseurs étrangers. Ils ont salué les réformes entreprises par le gouvernement en vue d'améliorer l'attractivité du pays et stabiliser le cadre réglementaire régissant l'investissement, estimant que la pandémie du Covid-19 est un facteur d'accélération et de transformation du modèle économique algérien, jusque-là basé sur la rente et les hydrocarbures.

***L'Algérie de part sa proximité avec l'Europe et sa position géographique en Afrique peut devenir un partenaire dans tous les secteurs***

Rappelant que l'Algérie est en transition économique, ces experts ont formulé le vœu de voir des investisseurs étrangers associés dans une logique de partenariat gagnant-gagnant aux projets de croissance et de diversification lancés en Algérie. Dans ce contexte, ils ont énuméré les principaux secteurs à fort potentiel de développement, à savoir la production industrielle, l'agriculture, l'agro-industrie, les filières de transformation, l'industrie manufacturière, l'industrie minière, la pétrochimie, les énergies renouvelables et l'industrie du digital. Ils ont mis en avant aussi la possibilité de relocalisation des chaînes de valeur industrielles, soutenant que l'Algérie avec sa proximité avec l'Europe et sa position géographique en Afrique peut devenir un partenaire dans tous les secteurs. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait, maintes fois rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. En donnant des instructions fermes lors d'une séance de travail consacrée à l'examen du projet de Plan national de



relance socio-économique qui sera soumis aux prochaines réunions du Conseil des ministres, le chef de l'Etat aura pris les devants avec des mesures pratiques visant l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir et la gestion rationnelle des richesses nationales. Le Président Tebboune a donné des instructions détaillées à chacun des ministres concernés, à l'effet d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales, à commencer par les mines dont regorge l'Algérie. Pour le Président Tebboune, l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. Le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans

***Le Plan national doit préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment la classe défavorisée***

Chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'Etat. Il a instruit le ministre de l'Industrie à l'effet de présenter les cahiers des charges déjà disponibles, lors du prochain Conseil des ministres, et d'optimiser les dérivés du pétrole et du gaz en vue de revoir le Produit national à la hausse. Par ailleurs, le Président Tebboune a affirmé que la mouture finale du Plan de relance socio-économique sera présentée à tous les opérateurs économiques algériens, une fois approuvée en Conseil des ministres, en tant que feuille de route ayant des délais de mise en œuvre, pour faire l'objet d'évaluation

à l'expiration de ces délais, précisant que ce Plan national doit préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment la classe défavorisée. Au terme de la séance de travail, le Président de la République a appelé les ministres concernés à entamer immédiatement, sous la supervision du Premier ministre, la recherche des mécanismes efficaces à même de réduire, à court terme, les dépenses inutiles et d'augmenter les revenus à travers l'encouragement de la production nationale, la généralisation de la numérisation et la lutte contre l'évasion fiscale, le gaspillage et la surfacturation, afin de permettre au pays de surmonter les difficultés conjoncturelles induites par la double crise issue du recul des revenus des hydrocarbures et de la propagation de la pandémie de la Covid-19. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire rénovée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par l'exécutif devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. À ce titre, le Premier ministre a affirmé que les priorités ont été définies en vue de traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour pallier les inégalités de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier du développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de toutes les régions du pays, sans exclusion ou marginalisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La véri-

té amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion, y compris dans la capitale du pays, a-t-il déploré ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. D'autre part, le gouvernement compte adopter une nouvelle approche en matière de lutte contre le chômage et s'engage à assurer une couverture sanitaire équitable et de qualité, tout en œuvrant à remporter le défi de la qualité dans le secteur de l'éducation. À ce propos, M. Djerad a mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'emploi, à travers l'adoption d'une nouvelle approche reposant sur un traitement purement économique, tout en réitérant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des jeunes exerçant dans le cadre des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, des agents contractuels et des remplaçants, à travers une étude approfondie et détaillée de ce problème épineux, afin de trouver les solutions possibles pour établir des passerelles avec le marché du travail aux fins de leur insertion dans la vie professionnelle. Il a évoqué, en outre, la redéfinition de l'ordre de priorité de réalisation de ces projets dans chaque wilaya en fonction des besoins réels, capacités disponibles, le dividende socio-économique suivant les spécificités de chaque région. Le Premier ministre a, en outre, mis en avant la volonté du gouvernement d'assainir l'administration des pratiques bureaucratiques désuètes à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mesures pratiques détaillées dans le Plan d'action, affirmant que le renforcement de la gestion décentralisée était une préoccupation partagée par l'Exécutif, qui s'emploiera à l'amélioration de la performance dans tous les domaines.

**T. Benslimane**

## Coronavirus

## Le DG de l'Institut Pasteur, Fawzi Derrar, évoque une situation «qui inquiète»

Emboitant le pas au ministre de la Santé qui a sonné l'alerte, avant-hier, le directeur général de l'Institut Pasteur Fawzi Derrar, a confié, à son tour, que la situation sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus «inquiète», dira-t-il sur les ondes de la Radio nationale où il était de passage, ce dimanche.

À un point d'entrevoir un nouveau confinement ? Derrar écarte cette éventualité, indiquant que pour l'heure cette question n'était pas à l'ordre du jour. Dans ce même contexte, il a tenu à rappeler que l'Algérie a été parmi les précurseurs de l'instauration du confinement, notamment nocturne, «ce qui nous a permis de contrôler la situation», a-t-il affirmé. Mais le DG de l'Institut Pasteur a insisté sur la nécessité stricte de respecter les mesures de prévention contre la Covid-19, voire de les faire respecter de par un durcissement des sanctions à l'égard des réfractaires. Dans la même veine, il a prévenu de la fermeture des marchés repérés comme clusters du coronavirus. Enfin, et évoquant le dépistage, Derrar a fait savoir que les tests-PCR restaient à même de révéler, de façon fiable, l'état des contaminations, soulignant qu'un grand nombre de laboratoires, à travers la plupart des wilayas du pays en étaient dotés, alors qu'il est prévu l'ouverture de nouveaux services au niveau des hôpitaux, en cas de rebond significatif de l'épidémie.

## Des tests «antigènes» prochainement réceptionnés

L'Algérie réceptionnera «dans les jours à venir» les tests antigènes permettant de dépister «directement» le coronavirus, a annoncé hier à Alger, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le Pr Fawzi Derrar, faisant état de la prochaine publication d'une enquête épidémiologique sur l'évolution du virus dans le pays. «Ce qui va

changer la donne par rapport à l'épidémie du coronavirus, c'est l'apparition de tests antigènes rapides que l'Algérie réceptionnera dans les jours à venir. Ces tests détecteront directement le virus et ont une très bonne sensibilité», a déclaré le DG de l'IPA sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Tout en précisant la possibilité de recours à ces examens en «l'absence de tests PCR», il a assuré des efforts engagés par l'Algérie afin d'élargir et d'uniformiser l'accès à ce type de dépistage, à travers l'ensemble du territoire national et ce, d'ici mars 2021, se félicitant de la dotation d'un plus grand nombre de laboratoires privés en PCR. Et de citer les exemples des wilayas de Chlef, Ouargla et de Biskra, avant de plaider, à ce propos, pour que la question du prix des tests PCR chez le privé soit «discutée» afin d'en permettre une «accessibilité pour tous». Qualifiant la situation sanitaire mondiale actuelle d'«inquiétante», il a soutenu que «les jours à venir seront plus difficiles à gérer y compris en Algérie» en raison notamment de l'arrivée de la saison hivernale, propice au déploiement du coronavirus. Il appellera, en conséquence, la population à «une prise de conscience généralisée, à la vigilance et au développement de certains concepts de prévention de plus en plus précieux pour l'avenir», rappelant que ce virus «coûte la vie» à des centaines de personnes. «Il faut être très sérieux et ne pas négliger les aspects les plus simples», a-t-il insisté, citant les mesures barrières que sont la distanciation sociale et le port du masque, avant de faire observer que la présente hausse des cas d'infections était «prévisible» eu égard à la rentrée sociale, en sus de la

baisse de la température. Face à cette situation, le Pr Derrar estime que l'«on ne peut rien écarter», préconisant de «prendre la décision juste» pour pallier à plus de recrudescence des contaminations et pour éviter «une 2<sup>e</sup> vague» de l'épidémie, faisant savoir la «prochaine» publication par l'IPA d'une étude épidémiologique ayant identifié 7 clusters principaux de circulation du virus. Tout en faisant savoir qu'il s'agit, entre autres, d'Alger, Blida, El-Tarf, Ouargla, et d'Aïn-Témouchent, il a précisé que l'enquête en question a révélé que les principaux foyers sont «familiaux», considérant qu'il s'agit de «rassemblements non indispensables», déplorant, par ailleurs, l'organisation de mariages «non réglementaires» dans certains endroits. «Les indicateurs de cette enquête nous ont permis de connaître l'ampleur de l'épidémie que le pays a connue en avril et mai derniers, et de prendre nos précautions sur les cas pouvant survenir à l'avenir», a explicité le DG de l'IPA. Par ailleurs, ce dernier a tenu à relever le caractère «imprévisible» du SARS-CoV-2, estimant qu'«eu égard aux recherches actuelles, les premières doses du vaccin ne seront pas disponibles avant début 2021 alors que les campagnes de vaccination de masse ne pourront avoir lieu avant le printemps de la même année». S'exprimant en faveur du retour à certaines mesures préventives, comme le télétravail, tout en tenant compte de l'«intérêt de l'entreprise et de la société», le Pr Derrar a préconisé également d'«éviter les rassemblements» dans certains lieux comme les universités, avant d'assurer que les structures hospitalières sont en mesure de



prendre en charge les cas à venir grâce à l'augmentation de leurs capacités d'accueil, à la suite de la réouverture de certains services.

## La vaccination antigrippale ne protège pas contre la Covid-19

Abordant le volet de la grippe saisonnière, l'hôte de la radio a tenu à souligner que «la vaccination antigrippale ne protège pas contre le coronavirus mais seulement contre la grippe saisonnière», faisant savoir que le virus inhérent à celle-ci «n'est pas encore en phase de circulation car

activant, généralement, dès fin décembre». A ce sujet, il rappellera l'annonce faite par le ministre de la Santé s'agissant du lancement de la campagne de vaccination, à compter du 3 novembre prochain, faisant savoir la commande par l'Algérie d'une quantité de 1.8 million de doses de vaccin antigrippal. «Nous nous sommes entendus avec notre partenaire pour commander d'autres doses en décembre prochain, suivant l'évolution de la situation et la consommation», a-t-il poursuivi avant d'assurer de la «disponibilité» de ce produit au niveau des hôpitaux et des officines de l'ensemble du territoire national.

Synthèse Yasmine D. / Ag.

Projet de révision de la Constitution  
Chengriha appelle à faire preuve davantage d'abnégation pour la réussite du référendum

Le général de corps d'armée, Chengriha Saïd, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé dimanche à Ouargla, à faire preuve davantage d'abnégation et à privilégier la voix de la raison et du bon sens, pour la réussite du référendum sur le projet de révision de la Constitution. «Faire de ce rendez-vous électoral important du référendum sur le projet de révision de la Constitution une réussite nous interpelle, en tant qu'Algériens, à faire preuve, plus que jamais, davantage d'abnégation et de privilégier la voix de la raison et du bon sens, loin des intérêts personnels étroits, car nul autre intérêt ne peut s'élever au-dessus de l'intérêt de la patrie», a souligné le chef d'état-major de l'ANP, dans une allocution prononcée lors d'une visite de travail et d'inspection à la 4<sup>e</sup> Région militaire. «A ce titre précisément, instaurer une stabilité pérenne de notre pays et faire régner la prospérité dans notre société,

n'est pas un objectif hors de notre portée, en tant qu'Algériens. En effet, avec la bonne foi, la volonté sincère et la grande détermination, nul obstacle ne peut entraver la marche de l'Algérie nouvelle». Il a rappelé, à ce propos, que «notre glorieuse histoire regorge d'enseignements et de leçons, dont on doit s'inspirer aujourd'hui et à l'avenir, afin de remettre notre pays sur la bonne voie, grâce à notre cohésion et la fédération des efforts de nous tous, pour lui permettre de poursuivre son chemin avec constance sur la voie de l'édification d'une Algérie forte, sûre et développée». «Dans la dynamique des visites d'inspection aux différentes Régions militaires, et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, M. le général de corps d'armée Chengriha Saïd, a effectué ce dimanche une visite de travail et d'inspection à la 4<sup>e</sup> RM à Ouargla», précise le communiqué. A l'entame et après la cérémonie d'accueil, il a observé à l'entrée du siège du commandement de la Région, en compagnie du général-major Telemçani Omar, commandant de la 4<sup>e</sup> RM, un moment de recueillement à la mémoire du Chahid «Chihani Bachir», dont le siège du commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada. Par la suite et à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, correspondant au 25 octobre, le général de corps d'armée a donné le coup d'envoi de la campagne de reboisement 2020-2021, au niveau des sites et infrastructures militaires relevant des 6 Régions militaires, dans le cadre de la contribution de l'ANP dans le programme national de reboisement. Au siège du commandement de la Région, le général de corps d'armée a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région, lors de laquelle il a adressé son allocution, suivie par visioconférence, par tous les personnels de la Région. Par la même occasion, il a présidé une réunion de travail, en présence des directeurs régionaux, des responsables des services de sécurité et des commandants des secteurs opérationnels, lors de laquelle il a suivi un exposé global présenté par le commandant de la 4<sup>e</sup> RM, portant sur la situation en territoire de compétence. Le général de corps d'armée a donné un ensemble d'instructions et d'orientations qui portent dans leur ensemble sur la nécessité de faire preuve davantage de vigilance et de prudence, tout en intensifiant les mesures et dispositions à même de protéger les frontières sud-est du pays et veiller sur la disponibilité des unités, pour faire face à toute éventualité quelque soient sa nature et son origine.

Calendrier des compositions fixé en deux phases  
Les syndicats de l'Éducation saluent la décision prise par le ministère

Les syndicats de l'Éducation nationale ont salué, hier, la décision prise par le ministère de l'Éducation nationale, qui consiste en l'unification des périodes de déroulement des compositions trimestrielles de l'année scolaire 2020-2021, et leurs soumissions à un système biphase pour les trois paliers d'enseignement. Le CNAPEST par la voix de son secrétaire général Samir Oulhadj a déclaré que : «l'année scolaire a été fractionnée en deux semestres, avec une adoption de deux examens semestriels, on estime que l'unification des examens de diverses classes sera positive». «Cette programmation nous permet de gagner quelques semaines, cet espace de temps gagné sera utilisé pour rattraper les cours du programme de cette année scolaire», a-t-il ajouté. De son côté, le coordinateur national du Syndicat des professeurs d'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), Meziane Meriane, a estimé que : «que ces examens sont compatibles avec la situation épidémiologique». Rappelant que cette décision, qui a été prise en raison du caractère exceptionnel de l'année scolaire en cours, précise que la période des compositions du premier trimestre pour les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) a été arrêtée du 28 février au 4 mars 2021, alors que le calendrier des compositions du deuxième trimestre a été arrêté pour les niveaux non concernés par les examens de fin d'année, à savoir 1, 2, 3, et 4 années primaires (AP), 1, 2 et 3 années moyennes (AM) à partir du 13 juin 2021. La période des compositions pour les classes de 1 et 2 années secondaires (AS) a été fixée du 13 au 17 juin 2021. Quant aux classes concernées par les examens officiels de fin d'année, le calendrier relève la date du 1<sup>er</sup> juin pour les compositions de 5 AP, du 7 au 9 juin pour les compositions de 4 AM et du 6 au 10 juin pour les compositions de 3 AS.

H. H.

## Amendement constitutionnel

# L'Algérie marque sa réconciliation avec elle-même et avec son histoire

*Projet d'amendement de la Constitution soumis à référendum marque la réconciliation de l'Algérie avec elle-même et avec son histoire et la remise sur les rails du pays après les dérives des dernières années, a affirmé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.*

Dans une intervention à la Télévision algérienne et à la Radio nationale, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet d'amendement constitutionnel, le Premier ministre a précisé que le projet d'amendement de la Constitution marque «la réconciliation de l'Algérie avec elle-même, avec son histoire et avec les aspirations de ses enfants», ainsi que «la remise sur les rails de notre pays après les dérives des dernières années, qui ont failli détruire la cohésion de l'Etat et de ses institutions». S'en remettre aujourd'hui au peuple pour qu'il dise son mot sur le projet d'amendement de la Loi fondamentale est une «réponse aux revendications exprimées par le Hirk populaire authentique en faveur de l'application des articles 7 et 8 de la Constitution qui disposent que «le peuple est la source de tout pouvoir» et que «la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple», a souligné M. Djerad. Le référendum est «un des instruments démocratiques par lesquels les citoyens expriment librement leur volonté». Il constitue, avec le droit de vote, un moyen d'expression de la souveraineté populaire, a rappelé le Premier ministre. M. Djerad a expliqué que l'amendement constitutionnel soumis à référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain «n'est pas une fin en soi, mais le moyen d'atteindre les objectifs ambitieux et légitimes du peuple algérien». Selon lui, la réalisation de ces objectifs passe par un certain nombre d'étapes, dont «le renforcement du système démocratique fondé sur le pluralisme politique, l'alternance au pouvoir et la séparation et l'équilibre effectifs des pouvoirs». Sur ce point, M. Djerad a fait remarquer que sa concrétisation exige de «conférer davantage de cohésion à l'action du pouvoir exécutif et de réhabiliter le Parlement, particulièrement dans sa fonction de contrôle de l'action gouvernementale, renforcer le pouvoir des élus, notamment l'opposition parlementaire». Il s'agit, poursuit le Premier ministre, aussi de «revoir les dispositions constitutionnelles qui limitent l'accession à certaines hautes responsabilités de l'Etat et fonctions politiques pour permettre à la communauté nationale établie à l'étranger de rétablir pleinement leur citoyenneté pour bénéficier des mêmes droits, se soumettre aux mêmes obligations sur un même pied d'égalité avec les citoyens résidant dans le pays». La séparation des pouvoirs sera également concrétisée en «conférant un fondement constitutionnel à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) issue exclusivement de la société civile pour lui permettre d'accomplir son rôle en toute indépendance dans la préparation, l'organisation et la gestion des élections outre les opérations du référendum», et «d'améliorer les garanties de l'indépendance de la justice» outre «la réhabilitation des institutions de contrôle et de consultation», ajoute M. Djerad.

### **La concrétisation de ces revendications passe aussi par la lutte contre le phénomène de la corruption**

La deuxième phase de la concrétisation des revendications populaires, consiste, elle, en «l'élargissement et l'enrichissement des domaines de liberté du citoyen, à la faveur de la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives et l'appui des droits constitutionnels en donnant un contenu et un véritable sens aux libertés consacrées, notamment la liberté de manifester pacifiquement, la création d'associations et la liberté de la presse». La concrétisation de ces revendications passe aussi par la lutte contre le phénomène de la corruption, à travers le renforcement des mécanismes de lutte et prévention et «la mise en place de mécanismes à même d'éviter le conflit d'intérêts entre l'exercice des responsabilités publiques et la gestion des affaires pour écarter l'emprise financière de la gestion des affaires publiques et éviter l'abus de pouvoir», a-t-il ajouté. Il a mis l'accent, dans ce cadre, sur «la réhabilitation et le renforcement des institutions de contrôle, de manière à conférer une efficacité à leurs activités et à les aider à protéger les biens et les fonds publics». M. Djerad a tenu à rappeler que la révision à venir de la Constitution



figurait parmi les priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'entame de son mandat, étant «la pierre angulaire dans l'édification de la nouvelle République qui aspire à concrétiser les revendications du peuple exprimées lors du Hirk authentique».

### **Le projet d'amendement constitutionnel a mis en exergue les différentes étapes de la lutte qu'a connues l'Algérie pour parvenir à la Nouvelle République**

Ces revendications «ne pouvant être concrétisées que par une révision constitutionnelle approfondie», à même d'aboutir au renouvellement des modes de gouvernance à tous les niveaux de responsabilité, notamment au niveau des hautes institutions de la République, le président de la République s'est engagé clairement à mettre en place une nouvelle Constitution qui puisse préserver le pays de l'autoritarisme, sous toutes ses formes, garantir la séparation et l'équilibre des pouvoirs, renforcer la moralisation de la vie publique et préserver les droits et libertés des citoyens, a précisé le Premier ministre. Expliquant les fondements les plus importants ayant servi à l'élaboration des propositions d'amendement, M. Djerad a indiqué que le projet d'amendement constitutionnel a mis en exergue les différentes étapes de la lutte qu'a connues l'Algérie pour parvenir à la Nouvelle République, ainsi que les valeurs et principes essentiels sur lesquels repose l'Etat. Ce projet n'a pas également omis de mentionner le document le plus important de l'histoire contemporaine de la République, «à savoir la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre qui a représenté les objectifs de la Glorieuse Révolution, ainsi qu'«un événement des plus importants qu'a connu l'Algérie, qui est le Hirk populaire béni et toutes ses retombées, à savoir la chute d'un système corrompu», a-t-il ajouté. Pour M. Djerad, le projet d'amendement de la Constitution «tend à mettre la Nation algérienne à l'abri de la fitna, de la violence, de tout extrémisme, des discours de haine et de la discrimination sous toutes ses formes, à travers la consécration des valeurs spirituelles et civilisationnelles qui prônent le dialogue, la réconciliation et la fraternité, dans le respect de la Constitution et des lois de la République». Le Premier ministre a également abordé les autres dimensions contenues dans la prochaine Constitution qui «préserve le caractère social de l'Etat qui œuvre à la réduction des inégalités sociales et à l'élimination des disparités régionales, tout en s'attendant à bâtir une économie productive et compétitive dans le cadre d'un développement durable». Dans ce sens, poursuit M. Djerad, «cette révision constitutionnelle

consacre les trois dimensions géostratégiques :

### **Le projet de révision de la Constitution vise la réhabilitation d'une société civile «libre et active» et la promotion de la démocratie participative**

L'Algérie, terre d'islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays Arabe et amazigh, méditerranéen et africain, s'honore du rayonnement de sa Révolution du 1<sup>er</sup> novembre et du respect que le pays a su acquérir et conserve en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde». Le projet de révision de la Constitution vise la réhabilitation d'une société civile «libre et active» et la promotion de la démocratie participative et ce, dira-t-il, en encourageant la participation des citoyens, sans exclusion aucune, à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Il s'agit également d'un projet qui traduit véritablement le principe du contrôle populaire de la gestion des affaires publiques. «Cette Constitution vous interpelle, vous écoute, insuffle de l'espoir en vous et vous confère la responsabilité de contribuer à l'édification de la patrie», s'est-il exprimé à l'adresse des jeunes, mettant en valeur les compétences que représente cette catégorie de la société qui a su démontrer que «c'est elle la véritable richesse de notre pays».

Au plan international, M. Djerad s'est dit convaincu que l'amendement constitutionnel «permettra à notre pays de recouvrer sa place dans le concert des nations au sein duquel il s'est absenté des années durant, et permettre ainsi à l'Algérie de faire entendre ses positions de nouveau vis-à-vis des questions internationales, notamment celles liées à notre région et notre profondeur géostratégique». Le Premier ministre a également saisi l'occasion pour rappeler la place qu'occupe l'Armée nationale populaire (ANP), «le socle de la nation algérienne et une partie intégrante du peuple algérien, car contribuant à sa protection et à la défense de ses frontières». Pour clore son intervention, M. Djerad a affirmé que la prochaine Constitution aura «inégalement un grand impact sur l'amélioration de la situation de notre pays et de notre peuple», et «amorcera un bond qualitatif» en termes de gouvernance à tous les niveaux. Si elle «renforce l'unité nationale et la préserve de toute manœuvre», la nouvelle Constitution «concrétisera également la solidarité entre les enfants du peuple et motivera tout soutien aux franges sociales nécessitant aide et assistance en vue de préserver leur dignité», a-t-il conclu.

A. S. /Ag.

## Micro-entreprises

# Les attributions du ministre délégué auprès du Premier ministre fixées

Plusieurs missions ont été attribuées au ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, portant notamment sur l'élaboration de la stratégie de promotion et de développement de ce genre d'entreprise, selon le décret exécutif publié au Journal officiel N°61.

Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le 12 octobre 2020, ce décret fixe les attributions du ministre délégué, chargé de la Micro-entreprise. «Dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son programme d'action, le ministre délégué propose les éléments de la politique nationale dans le domaine de la micro-entreprise. Il veille à sa mise en œuvre, conformément aux lois et règlements en vigueur», précise l'article 1 de ce texte. Il est également tenu de rendre compte des résultats de ses activités au Premier ministre, aux réunions du gouvernement et au Conseil des ministres, selon les formes et les échéances établies. Ainsi, il est chargé d'élaborer et de proposer la politique et la stratégie de promotion et de développement de la micro-entreprise, de les mettre en œuvre et d'en assurer le suivi, de veiller, avec les secteurs concernés, à la mise en place des dispositifs et du cadre législatif et réglementaire relatifs à l'accompagnement du développement de ces entreprises. Il est aussi chargé d'encourager la création et le développement de la micro-entreprise, notamment innovante, d'améliorer son environnement et de faciliter son adaptation aux nouvelles technologies et d'encourager l'innovation de la micro-entreprise, d'élaborer, en relation avec les secteurs concernés, la politique d'appui à l'innovation dans la micro-entreprise. Proposer toute mesure

visant à améliorer la compétitivité de la micro-entreprise et à soutenir son développement et sa pérennité, favoriser les synergies entre les acteurs et les parties prenantes du développement de la micro-entreprise, veiller, en concertation avec les secteurs concernés, à la mise en place des mécanismes de son financement des micro-entreprises et du développement des écosystèmes adaptés à la micro-entreprise, notamment en phase d'amorçage et d'en faciliter l'accès, figurent aussi parmi les attributions du ministre délégué chargé de la micro-entreprise. Il est tenu aussi de proposer les actions qui facilitent l'accès de la micro-entreprise aux marchés publics et d'identifier, en concertation avec les secteurs concernés, toutes les sources de financements extérieurs nécessaires à la réalisation de projets aux aides dans le cadre de la coopération régionale ou internationale. Pour assurer l'accomplissement de ses missions et la réalisation des objectifs qui lui sont assignés, le ministre délégué auprès du Premier ministre, propose l'organisation des services et des établissements placés sous sa tutelle et veille à leur bon fonctionnement, dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Il peut, dans ce cadre, proposer la création de toute structure de concertation et/ou de coordination interministérielle et de tout organe de nature à permettre une meilleure prise en charge des missions qui lui sont confiées.



## Salon international de l'immobilier à Oran

# La 17<sup>e</sup> édition ouvre ses portes, 50 exposants algériens y prennent part



Quelque 50 exposants algériens prennent part au 17<sup>e</sup> Salon international de l'immobilier, du logement, de la construction et des travaux publics Batiwest, ouvert hier au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran. Ce rendez-vous économique, organisé par l'agence ASB Event's Com Company sous le slogan «Pour construire l'Algérie de demain, moderne et forte», regroupe des entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'immobilier et de l'habitat aux côtés de la mission commerciale de l'ambassade de Tunisie en Algérie. Le commissaire du Salon, Zoubir Ouali a indiqué, que cette édition est importante en raison du nombre élevé d'entreprises algériennes, soulignant : «Nous nous concentrons actuellement sur les capacités nationales dans ce créneau. Notre souhait est d'encourager les jeunes algériens à l'édification de notre pays et nous avons les moyens pour cela.» «Cette manifestation est un espace de rencontre et d'échanges entre les différents professionnels dans le secteur de l'immobilier et du logement et également pour nouer des rela-

tions de partenariat entre les entreprises participantes.» Il était attendu une participation de plusieurs entreprises étrangères en provenance d'Espagne, de Tunisie, de Turquie, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal et autres, à l'instar des éditions précédentes. Néanmoins, la situation liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas permis cela. Il sera procédé, à l'occasion, à l'organisation de rencontres Be to Be entre les opérateurs économiques dans le domaine du logement et de la construction, dans le but d'encourager le partenariat, à l'initiative de la chambre de commerce et de l'Industrie de l'Oranie (CCIO), de même que la programmation d'une journée d'étude sur le secteur de l'habitat et de la construction en Algérie. Cette manifestation économique, qui se tient traditionnellement chaque année dans la ville d'Oran, se déroule en application du strict respect du protocole sanitaire pour les participants et les visiteurs, à savoir le port du masque de protection, la distanciation et la mise à disposition des moyens de désinfection et autres.

Lehouari K.

## Selon le président de l'ONEA, Mustapha Robaïne

# «Le coût de transport de la marchandise est plus cher que la marchandise elle-même»

Le président de l'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA), Mustapha Robaïne, a révélé, hier, qu'«il est déraisonnable que les tomates soient transportées de la wilaya d'Adrar pour être transférées à Blida puis exportées vers la Mauritanie», assurant à la presse que «les frais de transport des marchandises destinées à l'exportation sont devenus plus chers que les marchandises elles-mêmes». Le même responsable a évoqué le problème de la logistique et de transport qui est devenu le principal obstacle aux opérations d'exportation en Algérie, tout en précisant dans cette optique que «les opérateurs économiques et agricoles reçoivent quotidiennement des problèmes liés au secteur des transports et de la logistique». Mustapha Robaïne a déclaré que «plus de 40 camions sont destinés à l'exportation vers la Mauritanie, où un marché stable a été établi dans la capitale, Nouakchott, mais le coût du transport de ces camions est devenu plus

cher que le coût des marchandises», a-t-il indiqué. S'agissant du coût du transport, Robaïne explique que «le coût du transport de marchandises dans un camion frigorifique est estimé à 100 millions de centimes, de la wilaya de Biskra aux frontières mauritaniennes, alors que le coût estimé des marchandises transporté dans un camion ordinaire transportant environ 20 tonnes, est 45 millions de centimes de la capitale Alger jusqu'à la Mauritanie». Le premier responsable de l'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA) souligne que le problème ne se situe pas seulement dans le transport terrestre mais aussi dans le transport aérien. Afin d'expliquer ces dires dans ce point, Robaïne dira que «le plus gros problème qui freine les exportateurs aujourd'hui est le coût très élevé proposé par la compagnie aérienne nationale Air Algérie», et de poursuivre ses propos dans le même contexte «comment une compagnie natio-

nale de la taille d'Air Algérie, malgré son activité quasiment stoppée, en raison de l'épidémie du coronavirus, peut-elle ne pas profiter de l'opportunité pour réorganiser des lignes commerciales», s'est-t-il interrogé. Dans le même sillage, Mustapha Robaïne affirme que «la plupart des opérateurs économiques et exportateurs préfèrent affréter un avion cargo de l'étranger, plutôt que de transporter leurs marchandises par l'intermédiaire de la compagnie nationale, en raison des prix exorbitants». Par ailleurs, le premier responsable de l'ONEA a appelé le gouvernement algérien à soutenir et ouvrir en grand la porte au libre-échange avec les frontières Sud et celles de l'Est pour servir et dynamiser l'économie nationale dans ce secteur. «Notre défi majeur aujourd'hui, c'est comment renflouer les caisses du Trésor en devises, plutôt que les frais des douanes», assure le même responsable.

M. W. B.

## Chambre algérienne de commerce et d'industrie

# Deux séminaires à destination des entreprises

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise les 26 et 27 octobre un séminaire formatif, en e-learning, sur le thème de la communication de crise : du risque à l'opportunité. «Après une longue durée de l'existence de la pandémie du Covid-19, la communication devient indispensable, voire vitale, en période de crise. C'est dans ces moments d'adversité qu'il faut lui donner plus d'ampleur et de pertinence pour aider l'institution ou l'entreprise à dépasser les adversités et turbulences qui l'affectent, indique la CACI. Il est possible de surmonter la faiblesse ou l'insuffisance des ressources financières allouées à la communication en utilisant des méthodes plus efficaces, mieux ciblées et moins coûteuses sans perdre de vue le fait que la communication est d'abord un investissement et non une charge. Lors de cette formation, sera abordée la communication de riposte, soit dans une situation où l'entreprise est attaquée, que ce soit de manière délibérément hostile ou non. Le séminaire sera organisé en webinar sur la plateforme e-learning adoptée par la CACI.

La Chambre organisera aussi les 21 et 22 octobre un séminaire formatif, sous forme de webinar, sous le thème : «Les bonnes pratiques d'hygiène en entreprise».

L'hygiène en entreprise concerne différents secteurs d'activité, notamment en cette période de pandémie qui exige à toute entreprise à prendre conscience de la situation et une attention particulière ainsi qu'une préparation conforme aux nouvelles exigences d'hygiène et de sécurité en entreprise afin de préserver la santé des employés ainsi que celle des consommateurs, est-il indiqué.

L'objectif de cette formation est de préparer les entreprises pour une bonne reprise des activités conformément à la réglementation ainsi qu'aux dernières exigences dictées par les organismes internationaux.

## Organisation et commercialisation des dattes

# Un marché national sera créé à Ouargla

Un marché des dattes sera réalisé dans la wilaya d'Ouargla pour une meilleure organisation de la commercialisation de ce produit provenant des régions dans le sud du pays, a annoncé à partir d'Ouargla le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

Intervenant lors d'une séance de travail avec les opérateurs économiques locaux, M. Rezig a souligné que ce futur espace commercial dont les travaux seront lancés en 2021 devra contribuer à trouver des solutions aux problèmes d'écoulement auxquels font face les phœniculteurs de la région à la faveur de l'encadrement et l'organisation de la distribution des dattes à travers le territoire national. «Bien que des mesures aient été prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie du Covid-19, l'exportation des dattes n'a toutefois pas été suspendue», a soutenu le ministre, rassurant que «toutes les variétés dattières sont éligibles à l'exportation», et que son département ministériel accompagnera les producteurs en prenant en charge une partie des coûts de transport de cette marchandise. M. Rezig a indiqué que «les dattes sèches et leurs dérivées, hormis celles dites molles, dont la variété Deglet-Nour, sont exportables par voie du troc», ajoutant que «l'Algérie assure actuellement l'exportation des dattes vers 64 pays, jugeant le nombre de pays importateurs "infime" par rapport aux potentialités existantes.» La filière phœnicole constitue un levier à même de contribuer à l'augmentation du volume d'exportation vers plusieurs pays à condition que cela ne soit pas à bas prix», avant d'ajouter que «ce segment sera régulé à travers le pays et que son exportation sera organisée avec le concours de plusieurs ministères concer-

nés.» Le ministre a, à ce titre, indiqué que «l'Etat manifeste une volonté de faire des dattes une seconde ressource permettant l'apport de devises pour l'Algérie avec l'adoption, dans l'avenir, d'une stratégie à moyen et long termes pour le développement de la filière des dattes. Le ministre a fait part également de l'inauguration, au mois de décembre prochain à Ouargla, de deux marchés régionaux de gros, zone sud-est du pays, le premier pour les denrées alimentaires et le second pour les fruits et légumes. Le ministère du Commerce entend créer 5 marchés régionaux des produits alimentaires à localiser au niveau des wilayas de Boumerdès, Tiaret, Béchar, Ouargla et Batna où Khenchela, pour la 5<sup>e</sup> structure.» La wilaya d'Ouargla sera dotée du plus grand marché régional à bestiaux et d'un autre pour véhicules, susceptible de hisser la région en pôle commercial et industriel à même de générer des milliers d'emplois». Le ministre du Commerce a entamé sa visite de travail dans la région par l'inspection du chantier du marché de gros des fruits et légumes, en cours de réalisation, pour un montant de 1,48 milliard DA, sur une assiette de 10 ha extensible à son double, dans la commune d'Aïn El-Beida, périphérie de Ouargla. Offrant une capacité de 320 000 tonnes de fruits et légumes, ce projet, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin, devra générer, une fois opérationnelle, plus de 800 emplois permanents, selon les explications fournies



Ph : Fatch Guidoum ©

à la délégation ministérielle. Kamel Rezig a également visité l'unité de conditionnement des dattes, et inauguré le nouveau siège du registre du commerce, où il a exhorté le personnel de cette structure de sortir sur le

terrain pour vulgariser le registre du commerce ambulant, avant de clôturer sa visite par l'inspection de deux espaces commerciaux privés.

Moussa O. / Ag.

### Projets agricoles et micro-entreprises

## Le paiement des droits de raccordement reporté



Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a affirmé à Sétif que le paiement des droits de raccordement au réseau d'électricité des projets agricoles et micro-entreprises sera reporté jusqu'à leur entrée en phase de production. Présidant à la salle Rabah Bitat de la commune de Bougaâ un meeting populaire dans le cadre de la campagne référendaire pour expliquer le contenu du projet d'amendement de la Constitution, le ministre a indiqué que le rac-

cordement des projets agricoles et des projets de micro-entreprises à l'électricité sera effectué à l'avenir sans le préalable de l'acquittement des frais et droits inhérents qui sera reporté jusqu'à la phase de production de ces projets avec la possibilité de paiement échelonné. M. Attar a ajouté que ces facilités accordées au secteur agricole et aux micro-entreprises visent à booster le développement en dehors du secteur des hydrocarbures estimant

que le développement du pays exigeait cette orientation. Considérant que le point de départ pour la construction de la Nouvelle Algérie et la concrétisation des revendications du peuple sera le projet d'amendement de la Constitution, M. Attar a évoqué les grandes lignes de ce projet dont la consolidation des droits et libertés, la séparation entre les trois pouvoirs, le renforcement du pouvoir de contrôle parlementaire, l'indépendance de la justice, l'égalité des citoyens devant la justice et la définition des mécanismes d'organisation des élections. L'intervenant a considéré que le vote par «oui» pour le projet d'amendement de la Constitution sera «la pierre angulaire de la nouvelle phase du changement global positif». Le ministre a ensuite répondu aux préoccupations des participants à la rencontre relatives à la bureaucratie, l'emploi, la réalisation de routes et le raccordement aux divers réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable. Le ministre de l'Energie poursuivra sa visite dans la wilaya par l'inauguration des projets d'extension des réseaux de gaz naturel des deux localités de Mentanou et Bouchama dans la commune de Tizi N'Bechar et animera une rencontre de proximité avec leurs habitants. Dans la commune d'Ouled Si Ahmed, le ministre lancera le projet de raccordement au réseau de gaz de 180 foyers de la localité de Djerabaâ et tiendra également une rencontre de proximité avant de clore sa visite de travail dans la wilaya par l'inauguration d'une station services du groupe public Naftal dans la commune d'El Eulma.

### LPP - Remise des clés

## Les souscripteurs de plusieurs sites invités à finaliser les démarches administratives et financières

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité dimanche les souscripteurs au programme de logements promotionnels publics (LPP) affectataires de sites à travers plusieurs wilayas à se rapprocher de ses services commerciaux au niveau des directions régionales et des directions des projets pour finaliser les démarches administratives et financières en prévision de la remise des clés dans les prochains jours. Les sites concernés sont ceux des 1021 LPP à Rahmania (Alger) où 494 logements seront livrés, des 488 LPP Bouraâda à Reghaïa où 177 logements seront livrés et des 760 LPP Faizi à Bordj El Bahri où 72 logements seront livrés. Il s'agit également du site des 380 LPP Ali-Mendjeli à Constantine où les 380 logements seront livrés et du site des 500 LPP à Tipasa où 35 logements seront livrés.

### Naftal

## Atteindre un taux de 70% de stations-service proposant le Sirghaz d'ici 5 ans

Le groupe public Naftal ambitionne d'atteindre le taux de 70% des stations-service proposant le Sirghaz d'ici les 5 prochaines années, a indiqué son Président directeur général (P-dg), Kamel Benfriha samedi à Sétif. Les services de Naftal «s'emploient à atteindre d'ici 2025 le taux de 70% des stations offrant le carburant Sirghaz», a précisé M. Benfriha à la station de services Naftal d'El Eulma, en marge d'une visite de travail effectué par le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Les efforts déployés par les responsables de la Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal), depuis 2015

et jusqu'à aujourd'hui, ont permis de réaliser un saut qualitatif de par l'augmentation du nombre des stations proposant le Sirghaz, ami de l'environnement, en passant de 1/5 à 3/5 des stations, a-t-il souligné, indiquant que l'augmentation du nombre de stations a amené à la hausse de la consommation de ce carburant, durant la même époque, pour passer de 300 000 à 1 million de tonnes. S'inscrivant dans le cadre de la politique gouvernementale, cette nouvelle dynamique a permis de réduire la facture d'importation et la consommation de plusieurs types de carburant en prévision de la phase exporta-

tion. Le P-dg de Naftal a fait savoir, dans le même cadre, que le nombre de voitures converties par la société au GPLc a lui aussi augmenté au cours des 5 dernières années passant de 2000 voitures/An à 2000 voitures/mois, l'objectif étant d'atteindre un million de voitures/An dans les 3 ou 4 années à venir. A noter que le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a achevé sa visite de travail à Sétif en inspectant une station service à El Eulma où il a reçu des explications sur les projets de Naftal dans cette wilaya et écouté les préoccupations des représentants de la société civile.

## Visite de travail du ministre à Bouira

# Généralisation du numérique et rattraper le retard

Le programme de la visite du ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah, dans la wilaya de Bouira, samedi matin, a été consacré à la visite du siège d'Algérie Télécom, où il a eu droit à une présentation et à des explications des différentes techniques en technologies numériques du futur dans le secteur postal (Algérie Poste et Algérie Télécom).

Sur ce point, des éclaircissements ont été fournis par deux responsables d'Algérie Télécom, au sujet de la couverture de la fibre optique dans la wilaya de Bouira. Ces derniers ont indiqué que celle-ci a atteint une pénétration de 2500 km, dont 120 km viennent d'être posés et 70 autres seront réalisés vers la fin de l'année. Nous saurons que 12 daïras sur les 14 daïras, que compte la wilaya de Bouira, ont été raccordées. Comme il s'agit aussi des 104 bureaux de poste, 128 services publics, 121 entreprises privées, des établissements financiers représentés par 33 banques et caisses, 11 établissements de justice également et 24 accès pour l'université. D'autres réalisations ont accusé du retard dans leur réalisation suite à la pandémie Covid, d'après les explications des deux responsables d'Algérie Télécom. Ensuite, le ministre s'est rendu au siège des registres du commerce pour s'informer sur le pro-

cessus d'obtention d'un certificat professionnel pour sécuriser une entreprise en ligne. Et au siège de la banque du crédit populaire (CPA), il s'agit d'une présentation sur la mise à jour du système d'information bancaire que le ministre a observé et suivi. En fait, il est question de s'informer comment effectuer les opérations monétiques sur les terminaux électroniques des banques publique et privée. Puis, il a visité deux magasins appartenant à des gérants privés pour s'enquérir du processus de paiement électronique (TPE) introduit par ces deux commerçants. Le dernier point du ministre était la rencontre avec les représentants de la société civile, au niveau l'amphithéâtre de la bibliothèque principale pour la lecture publique de Bouira. En somme, les quatre points que le ministre a eu à accomplir étaient tous dans la ville de Bouira.

Taïb Hocine



## ADE de Médéa

# La gestion de l'eau assurée à travers 45 communes

L'antenne de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Médéa assure, à ce jour, la gestion de l'eau à travers 45 communes, soit plus des deux tiers du nombre de communes que compte la wilaya, a-t-on appris du directeur de cet organisme public. La gestion de l'eau potable au niveau les 45 communes permet de couvrir les besoins de plus de 500 000 habitants, a précisé Abdelmadjid Gheliaoui, rappelant que des efforts sont engagés actuellement pour augmenter cette couverture, à la faveur du programme de transfert de gestion des collectivités locales vers l'ADE, en cours d'examen avec certaines communes. M. Gheliaoui a fait état, dans ce contexte, de la signature récente d'une convention de transfert de gestion entre l'ADE et la commune de Si-Mahdjoub, à l'ouest de Médéa, qui touche pas

moins de 800 foyers, ventilés à travers les agglomérations urbaines secondaires de Sidi-Bakhti, Aïn-Mazzouz, Guemana et Aïn-Moulab. Il a révélé, en outre, l'intégration, d'ici la fin de l'année, de cinq communes au réseau de distribution géré par l'ADE, en l'occurrence Bir-Benabed, Bouchrahil, Khems-Djouamaa, Baata et Aïn-Ouksir, précisant que les procédures de transfert de gestion ont été engagées et devraient être concrétisées graduellement. Pour l'année 2021, l'ADE de Médéa compte inclure dans son réseau de distribution les quatorze communes qui restent, a ajouté M. Gheliaoui, en indiquant que l'opération se fera progressivement et touchera, en priorité, les agglomérations urbaines qui disposent des infrastructures nécessaires, avant son extension aux zones éparpillées et éloignées.

## Boumerdès

# Plusieurs écoles pas encore prêtes

L'inédite rentrée scolaire de cette année a été placée sous le double défi de faire respecter les mesures du protocole sanitaire contre le Covid-19 et d'assurer les places pédagogiques nécessaires devant contribuer à l'application de ce protocole. En d'autres termes, l'effort d'avoir suffisamment d'infrastructures est doublement requis afin d'éviter la surcharge et garantir la distanciation physique. Selon le directeur de l'éducation, 100 000 élèves étaient accueillis mercredi dernier au niveau du cycle primaire. Le système de simple vacation ou de double vacation a été adopté en conformité avec les possibilités d'accueil des établissements scolaires. Toutefois, l'insuffisance infrastructurelle compromet ce plan de travail. Qu'on en juge, à Hamadi, l'école Saïd Zouar est encore en chantier. Une grue est suspendue sur la tête des élèves qui sont rentrés dans les bousculades habituelles. Le protocole sanitaire ? Une vaine recommandation. À Ammal, la rentrée a été tout simplement reportée pour motif de travaux inachevés. A Boudouaou El Bahri, l'état de l'école

Ghezali Messaoud contraste avec celui de l'école Ali Hamdane située au chef-lieu de wilaya où le lancement solennel de la rentrée scolaire s'est effectué en présence des autorités locales. À l'appel du directeur de l'école Ali Hamdane, les membres d'une association s'est jointe à un artisan pour remettre à neuf l'établissement afin qu'il soit fin prêt pour la visite officielle. Mais pourquoi cela n'a pas été systématisé à d'autres écoles primaires qui en ont grand besoin ? Même le simple matériel de nettoyage a manqué. Une caricature publiée sur les réseaux sociaux a représenté les outils d'aseptisation en trois éléments : le balai, la serpillière et l'eau de javel. Du gel hydroalcoolique, peu de présence. Chez la majorité des parents d'élèves, la même question taraude les esprits : « Mais que faisaient les APC et les responsables de l'éducation durant les 7 mois de confinement ? » Dans certaines régions de la wilaya où la tension est forte, les classes pourtant divisées en deux groupes risquent aussi de dépasser le nombre de 25 élèves. Le repré-

sentant de l'association des parents l'a exprimé sur les ondes de la radio locale : « La daïra de Khemis El Khechna qui a des écoles avec plus de 10 divisions rencontre des difficultés à mettre en œuvre le système de double vacation avec des classes aux normes exigées. » À Baghlija, l'école du village agricole n'est pas achevée. À Chabet El Amer, l'école Saradj est dans un piteux état. Même son de cloche à l'école Tariket au chef-lieu de wilaya. Ainsi, l'insuffisance de l'infrastructure risque de peser lourd dans cette rentrée scolaire. Sur les 20 établissements scolaires, tous paliers confondus, que devait livrer la direction des travaux publics, seulement 13 ont été achevés. Le déficit ne concerne pas uniquement les 7 projets en retard de réalisation. Des écoles primaires sont dans le besoin d'être restaurées, d'autres d'être équipées en cantines. Le transport scolaire reste également insuffisant, notamment dans les régions enclavées, malgré la réception de 60 nouveaux bus scolaires distribués aux communes la veille de la rentrée.

Tizi Ouzou

## La cité AADL d'Oued Falli en état de délabrement avancé

Les résidents de la cité 110 logements AADL sise à Oued Falli interpellent les autorités sur la situation de délabrement qui touche leurs habitations, suite notamment aux problèmes d'étanchéité et d'infiltrations des eaux qui durent depuis plusieurs mois. Les résidents affirment avoir interpellé à plusieurs reprises les responsables concernés, dont la filiale de gestion immobilière de l'AADL, Gest-Immo, mais « rien n'est fait à ce jour ». « Sollicitée à plusieurs reprises, Gest-Immo n'a pas entrepris les travaux nécessaires afin de mettre un terme à la dégradation de la cité », souligne un représentant des résidents. Il cite notamment l'infiltration des eaux à l'intérieur des habitations, la détérioration des façades ainsi que les débordements des eaux usées. Une autre revendication a été soulevée par les habitants de la cité 110 logements AADL de Oued Falli. Il s'agit de la gestion des parties communes. Les résidents demandent à bénéficier de l'espace réservé initialement au parking.

Bordj El Bahri (Alger)

## Les commerçants refusent de s'y installer au quartier les Ondines

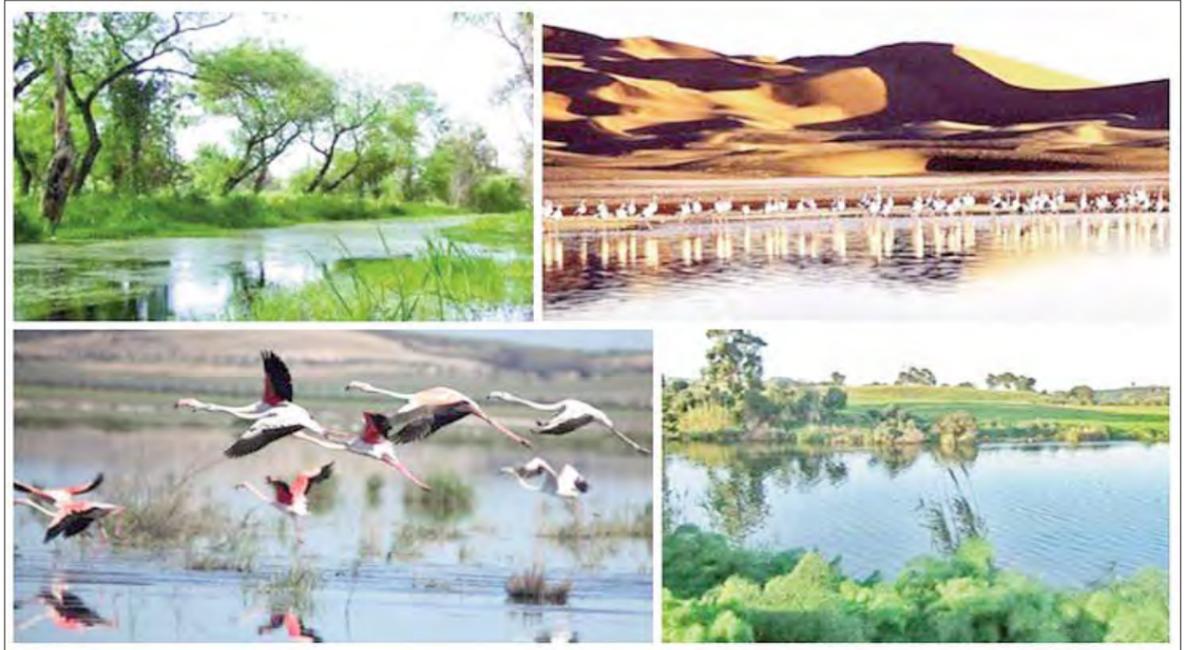
À Bordj El Bahri, seuls quelques commerçants ont rejoint le marché de proximité au quartier les Ondines. La plupart des commerçants informels refusent de s'y installer. D'ailleurs, une partie de ce marché a été transformée en parking, tandis que les rues et ruelles des cités de la commune sont squattées par les marchands anarchiques. À la cité Cosider, ces commerçants ont même bloqué les accès à la cité, obligeant les habitants à faire un grand détour pour rejoindre les cages d'escalier de leurs immeubles. S'ajoute à cela la bidonvillisation de la cité, car ces marchands ont installé des étals de fortune sous les balcons des résidents. « Ces étals ne sont autres que des baraques qui enlaidissent notre cité », confie un habitant de la cité, et de dénoncer : « Où sont les pouvoirs publics pour éradiquer ce marché qui a altéré notre cadre de vie ? » Les habitants de la cité Cosider lancent pour la énième fois un appel aux autorités compétentes afin qu'elles délivrent leur cité de la mainmise des marchands informels.

## El Tarf

# Des actions de sensibilisation à l'importance de la préservation des habitats humides à Oued Messida

Plusieurs actions de sensibilisation à l'importance de la préservation des habitats humides nécessaires à la survie des poissons migrateurs ont été organisées, samedi, au niveau du site de l'oued Messida (El Kala), dans la wilaya d'El Tarf, à l'occasion de la célébration, pour la première fois en Algérie, de la Journée mondiale des poissons migrateurs.

Ce bouquet d'activités, ciblant enfants et associations versés dans la protection de l'environnement et des ressources halieutiques, principalement les anguilles, a été proposé, a indiqué Hamida Chefia, directrice de la station d'El Kala, au Centre national de la recherche et le développement de la pêche et de l'aquaculture, avec la participation, notamment, du parc national d'El Kala (PNEK), l'association locale Enfant et protection de l'environnement et l'association des Anguilles d'El Tarf. Intervenant dans un contexte particulier marqué par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, la célébration de la Journée mondiale des poissons migrateurs a pour objectif, selon Hamida Chefia, de sensibiliser la population à la nécessité de protéger les habitats humides qui sont primordiaux dans le cycle de vie des poissons. Inculquer à l'enfant le réflexe de participer à cette action de préservation des zones humides qui renferment l'ensemble des besoins des poissons a constitué l'un des axes essentiels du programme de sensibilisation, a-t-elle précisé. La directrice de la station d'El Kala a mis en relief, dans ce contexte, la nécessité de veiller à la propreté de ces abris qui constituent un lien entre les rivières pour une migration saine à travers ces milieux adéquats, avant de souligner que l'intérêt de la sensibilisation de l'enfant et, à travers lui, l'adulte de demain, s'avère aujourd'hui primordial. Pour cette responsable, les poissons migrateurs constituent un maillon crucial de la chaîne alimentaire et jouent un rôle important dans les systèmes fluviaux sains et productifs, d'où les efforts déployés pour préserver cette richesse et éviter son déclin, a-t-elle affirmé. Une visite guidée à travers Oued Messida et un atelier de coloriage et de dessin au profit d'une trentaine d'enfants ont



été organisés au niveau de ce site féérique qui a été débarrassé des débris et ordures portant préjudice à l'environnement. L'importante quantité de déchets collectée a été aussitôt acheminée vers le centre d'enfouissement technique des déchets (CET) de Ramel Essouk, a-t-on noté. Une opération de reboisement symbolique a été en outre

lancée aux abords de cet oued, au bonheur des petits et grands, dont cette journée, en plein air, a permis de respirer un bon bol d'air frais et surtout de sortir de la routine imposée, depuis des mois, par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Mechaka A.

## Sétif

## Plusieurs projets de raccordement en gaz et électricité au profit des zones d'ombre

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a donné le coup d'envoi, samedi à Sétif, de plusieurs projets de raccordement en gaz naturel et électricité, notamment ceux destinés aux populations des zones d'ombre. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Attar a procédé à l'inauguration du réseau de distribution de gaz naturel au profit de 2800 foyers relevant de la commune de Tizi N'Bechar dans la daïra d'Amoucha, située dans la partie nord de la wilaya. Il a également procédé au coup d'envoi des travaux de raccordement en gaz naturel dans la commune d'Ouled Sidi Ahmed, relevant de la daïra de Aïn Oulmène. Ce projet fait partie du programme de distribution de gaz au profit des populations vivant dans les zones d'ombre. Ainsi, 180 foyers seront raccordés au réseau du gaz naturel dans un délai de 60 jours, dont les travaux de réalisation d'une canalisation de 10 kilomètres ont été confiés à une entreprise locale pour un montant total de 14 millions DA. Selon l'exposé présenté au ministre de l'Energie, le programme de raccordement au réseau électrique et gazier engagé dans le cadre du plan de développement des zones d'ombre touchera 3545 familles dans la wilaya de Sétif, avec un réseau de plus de 500 km. Les attributions de marchés ont été effectuées, selon le directeur de l'énergie de wilaya, les 21 et 22 octobre. Ce programme comprend des raccordements en électricité, en gaz naturel, en gaz propane et des projets en énergie solaire. Le taux de

pénétration en gaz naturel a atteint les 97% dans la wilaya, faisant de Sétif la première au niveau national. S'agissant des villages non encore raccordés, le ministre a rassuré que les localités telles que Bakhbakh, Béni Aziz et Ouled Sebaa seront toutes concernées par le gaz naturel. Le ministre de l'Energie a précisé que ce programme, initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, devra être finalisé avant la fin de l'année 2021. Le ministre a instruit à l'occasion les responsables locaux de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de ne pas exiger le paiement préalable des frais de branchement en électricité et gaz aux familles concernées par le programme des zones d'ombre. «Il faut tenir compte de la situation des familles démunies lors de leur branchement en gaz et électricité. Il ne faut pas leur exiger un paiement préalable, notamment en cette période de crise sanitaire, dont leurs revenus ont été lourdement impactés (...) Ces ménages n'ont pas les moyens pour faire face à ces dépenses», a déclaré M. Attar. Il a annoncé également que l'Etat a décidé de surseoir à l'exigence de paiement au préalable de 50% des frais de branchement en électricité et gaz pour les agriculteurs et les industriels. Cette mesure s'inscrit, selon le ministre, dans le cadre des dispositions d'encouragement de création d'activités et de facilités en matière d'investissement.

A. Z.

## 450 logements à Aïn Abid (Constantine)

## Tirage au sort au profit de 32 bénéficiaires

La bibliothèque communale Mohamed Bouderbala, dans la commune de Aïn Abid, a abrité, durant le week-end dernier, l'opération de tirage au sort au profit de 32 bénéficiaires dans le cadre du quota de 450 logements publics locatifs. Les noms des citoyens, qui ont pris part à ce tirage au sort, ont été, rappelons-le, supprimés auparavant de la liste des 450 logements affichée le 17 février de l'année 2017, sous le prétexte de possession d'un registre de commerce et d'une carte d'ar-

tisan, alors que les concernés disent n'avoir exercé aucune activité commerciale, avant de procéder, par la suite, à rectifier leurs situations en radiant leurs registres de commerce et les cartes d'artisan, ainsi que la désignation de la surface du foncier, «où il s'est avéré qu'il ne concerne que quelques mètres carrés limités au niveau d'une habitation familiale qu'on ne peut exploiter». Par la suite, une opération d'étude de nouveaux dossiers des concernés a été entamée après trois

années de réclamations, avec accord pour 32 attributions, à travers un tirage au sort effectué à la fin de la semaine écoulée, en attendant la remise des clefs des appartements par l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) au cours des semaines prochaines, alors que 12 cas restent en suspens à cause de la similitude des noms et d'autres facteurs, où le chef de la daïra de Aïn Abid, désigné récemment, a promis de les réviser et de rendre justice aux concernés.

## Jijel

## M<sup>me</sup> Krikou préside le lancement de l'approvisionnement de 1600 foyers en gaz naturel à Ziama Mansouria

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, M<sup>me</sup> Kaoutar Krikou, a présidé, samedi, le lancement de l'approvisionnement de 1600 foyers en gaz naturel à Ziama Mansouria (42 km à l'ouest de Jijel). L'opération qui mobilise plus de 230 millions DA au titre du programme spécial de généralisation de l'accès à cette énergie aux zones d'ombre des localités de Ziama Mansouria, Azirou et Boublatène, selon les explications des cadres de la direction locale de l'énergie. La ministre s'est enquis, à l'occasion de la mise en œuvre du protocole sanitaire de prévention dans les établissements de son secteur, dont le centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux et le centre psychopédagogique des enfants handicapés moteurs. Elle a assuré à l'occasion que le travail est en cours en coordination avec plusieurs départements ministériels dont celui de la santé pour élaborer une stratégie de prise en charge des enfants autistes. M<sup>me</sup> Krikou a insisté sur le recours aux fermes pilotes dans le cadre de la formation des personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir des compétences agricoles nécessaires pour s'intégrer au monde du travail. Lors de l'inauguration d'une exposition des micro-entreprises à la maison de la culture, la ministre a rappelé que son département a réservé 1500 microcrédits aux personnes handicapées pour les aider à concrétiser leurs projets et affirmer leurs compétences.

Chiheb M. / Ag.

CHU d'Oran

# Acquisition d'un nouveau scanner 64 barrettes

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) D' Benzerdjeb va se doter d'un nouveau scanner 64 barrettes qui offre une imagerie médicale de pointe, en un laps de temps très réduit.

Ce nouvel appareil compte parmi les équipements médicaux de pointe qui permettent une lecture précise de l'image médicale et facilite sa restructuration. Une enveloppe de plus de 81 million de dinars a été débloquée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour l'acquisition, l'installation et la mise en service de cet appareil qui sera installé au niveau du service des urgences médico-chirurgicales pavillon 19. Cette acquisition est un plus pour la prise en charge des patients surtout que certains malades n'ont pas les moyens d'aller chez le privé. Le CHU d'Oran dispose actuellement de deux scanners, un au niveau du service d'imagerie et le deuxième au niveau du nouveau service d'urgences pédiatriques. Une fois fonctionnel, l'appareil va permettre une meilleure prise en charge des

malades. En effet, le CHU d'Oran reçoit les malades de 16 wilayas de l'Ouest, notamment des wilayas de Mostaganem, Aïn Temouchent, Relizane et Mascara. Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite et la mise en exécution de la feuille de route, portant réorganisation et modernisation du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, plusieurs pôles médicaux spécialisés sont projetés à court et à moyen termes. Il est question, notamment, des pôles de neurosciences, de l'appareil locomoteur, de la chirurgie générale, du poumon et pneumologie. Conçus dans le cadre d'une stratégie du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, sous le sceau de l'amélioration de la prise en charge des malades, ces pôles auront une gestion indépendante avec des budgets propres.

Lahouari K.



Sidi Bel Abbès

## Recensement des terrains du foncier industriel attribués dans le cadre du Calpiref

Durant la semaine écoulée, une équipe d'enquêteurs, accompagnée d'agents de la police, a procédé à un recensement des terrains du foncier industriel attribués dans le cadre du Calpiref pour des projets d'investissement. Les enquêteurs, qui étaient certainement munis de réquisitions de la justice, ont pris des photos de l'état des lieux des terrains ciblés. Ce sont pas moins de 17 assiettes de foncier, dont la majorité est située au niveau de la zone industrielle, qui sont concernées par cette opération, ont précisé nos sources d'information qui ajoutent, par ailleurs, que l'objet de l'enquête porte essentiellement sur le taux d'avancement des travaux des projets injectés sur ces terrains. Selon des indiscretions, il s'agirait de plaintes déposées par des bénéficiaires des terrains dans le cadre de ce dispositif à qui on aurait annulé les actes de concession pour le motif de non-réalisation des

projets. Les plaignants, indiquent nos sources d'information, auraient déploré «les deux poids et deux mesures» observés par l'administration, car, dit-on, ce ne sont pas tous les investisseurs dont les terrains sont restés nus qui ont été touchés par les annulations des actes de concession. C'est un autre dossier qui vient s'ajouter aux terrains attribués pour des logements dans la formule du LPA et du promotionnel. Le secteur du logement connaît aussi une véritable problématique de projets du LSP et du LPA qui demeurent en souffrance depuis plus d'une décennie au grand dam des acquéreurs qui n'ont que la protesta comme moyen d'expression face au mutisme des autorités locales qui, à priori, ont les mains liées en l'absence d'un arsenal juridique pour gérer ce contentieux.

Ahmed Baâziz

Tlemcen

## Le réseau routier connaît un essor intense

Une rocade côtière entre Marsat Ben M'hidi et Ghazaouet de 59 km, une pénétrante autoroutière reliant Ghazaouet et la RN98 de 10 km, un dédoublement de la RN7A entre Maghnia et Marsat Ben M'hidi de 60 km, un port de plaisance à Honaine et un autre grand port de pêche à Sidna Ouchaâ (commune de Dar Yaghmoracen), la planification des infrastructures routières, autoroutières et portuaires, a connu, ces dernières années, un essor intense dans la wilaya de Tlemcen. Il y a aujourd'hui un large consensus, aussi bien parmi les cadres de ce secteur que les citoyens de la wilaya, pour reconnaître tout l'intérêt de tels projets routiers, autoroutiers et équipements portuaires qui ont des effets positifs et de grandes retombées sur le développement économique et social de toute la

région. « Ces grands projets structurants prendront en compte plusieurs nouveaux enjeux prioritaires dont le placement du territoire de la wilaya au cœur des grands axes de communication, la résorption des problèmes de congestion du trafic, dans le cadre d'une stratégie multimodale, la lutte contre l'insécurité routière et autoroutière et la dynamisation du secteur portuaire qui doit s'adapter aux mutations socio-économiques de la wilaya caractérisées par des exigences de développements internes au pays et par les nouveaux contextes de la mondialisation et de la globalisation du commerce. Ces investissements productifs augmenteront la capacité du potentiel de croissance, à moyen et long termes, et accentueront la dynamique du marché intérieur et contribueront au dévelop-

pement durable », a souligné le directeur des Travaux publics, Radjaa Mohamed, lors d'une brève entrevue. Notre interlocuteur a fait savoir que le projet de la rocade côtière de 59 km entre Ghazaouet et Marsat Ben M'hidi est en voie d'achèvement, il ne reste qu'un petit tronçon de 7 km dont les travaux de terrassements et de béton bitumineux sont en cours de réalisation par l'entreprise STARR au giratoire de Bab Khroufa où aboutira ce nouvel axe routier majeur entre ces deux villes du littoral. La première phase du projet de la pénétrante autoroutière de Ghazaouet de 13 km est en voie d'achèvement, ce qui facilitera grandement le trafic routier de cette zone où circulent un grand nombre de camions poids lourds pour rejoindre le port de Ghazaouet.

Aïn-Témouchent

## La relance de l'économie au menu de la réunion du conseil exécutif de la wilaya

Le conseil exécutif de la wilaya s'est réuni, jeudi, pour débattre le secteur de l'emploi et le suivi des entreprises (start-up) dans les différentes activités créatrices, et ce, pour mettre en place les mécanismes et moyens susceptibles d'accompagner les jeunes et tous les porteurs de projets dans leurs créations et innovations et également trouver des solutions à leurs problèmes. Après que le directeur de wilaya de l'emploi eut présenté son exposé sur le sujet, en présence de nombreux jeunes porteurs de projets d'entreprises au

sein de la wilaya, le chef de l'exécutif, M'hamed Moumen, rappela à l'assistance que les nouvelles orientations de l'État se basent sur les jeunes entreprises pour booster l'économie nationale. Il ajouta que les portes des administrations resteront ouvertes pour écouter les préoccupations des jeunes concernant leurs problèmes et leur assurer les moyens nécessaires pour les assister et les accompagner, même pour l'octroi des assiettes de terrain ou des locaux pour les aider à lancer leurs projets dans les différents

domaines, à l'instar des domaines scientifiques, préventions électroniques, prestations, ressources hydriques, le service électronique rapide dans le domaine du transport et tous types d'entreprises qui visent à relancer l'économie et le service public. Pour rappel, la wilaya dispose de locaux vides qui seront mis à la disposition de ces jeunes entreprises si leurs propriétaires acceptent cela. La wilaya met également à leur disposition des locaux industriels, aussi bien dans la zone industrielle que dans les différentes zones d'activité.

Tiaret

## L'internet arrive au douar Azioua

Une salle d'internet entièrement équipée, don d'Algérie Télécom, a été mise en service mercredi au douar Azioua, dans la commune de Sidi Ali Mellal, à une soixantaine de kilomètre au nord de Tiaret. En effet, c'est en présence du wali, des responsables et élus locaux que cette salle d'internet a été mise en service au niveau du douar Azioua, considéré comme une zone d'ombre, la plus reculée de toute la wilaya. Et selon un communiqué de la direction de l'éducation, 140 221 élèves et 8692 du préscolaire ont rejoint mercredi les bancs des écoles. La wilaya compte également 80 900 élèves scolarisés dans le cycle moyen et 39 437 dans le secondaire. Toujours selon la direction de l'éducation, la wilaya compte 534 écoles primaires, 146 CEM et 60 lycées, encadrés par 19 192 fonctionnaires, dont 15 672 enseignants et personnel administratif. Le secteur de l'éducation compte également 371 cantines, cinq internats et 188 autobus de transport scolaire dont 65 nouvellement livrés. Le communiqué de la direction de l'éducation fait état, enfin, de 24 unités de dépistage et de soins disséminées sur le territoire de la wilaya, encadrées par 24 médecins généralistes, 20 dentistes et 23 psychologues, assistés par 49 paramédicaux.

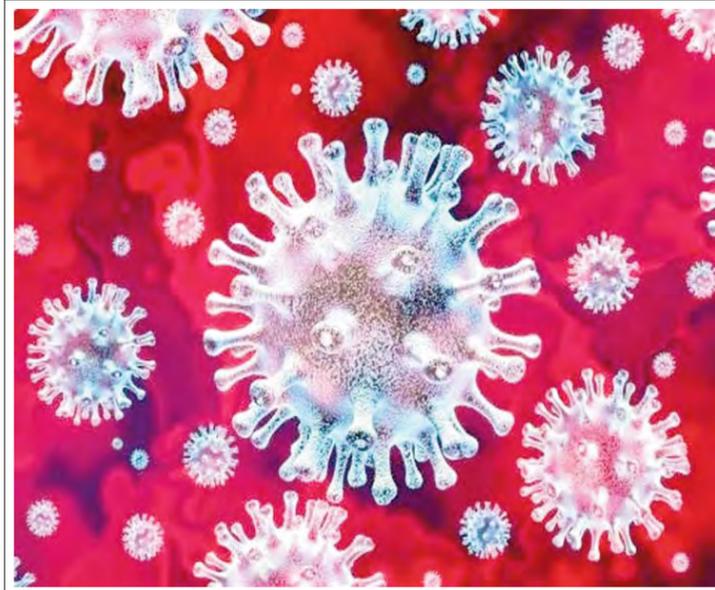
# Des chercheurs expliquent pourquoi le SARS-CoV-2 se répand mieux que le coronavirus de 2003

Des chercheurs ont tenté de déterminer pourquoi le SARS-CoV-2 est plus infectieux que son prédécesseur de 2003. Selon eux, il dispose d'un récepteur très abondant dans les tissus humains, notamment dans les fosses nasales, et peut dès lors facilement s'y introduire. Le nouveau coronavirus, qui donne lieu à une pandémie depuis fin décembre 2019, dispose d'une deuxième «clé» que ne possédait pas son prédécesseur, le SARS-CoV, qui avait infecté «seulement» 8.000 personnes en 2003. Une équipe de chercheurs finlandais et allemands ont découvert que cette «clé» est un récepteur appelé neurophiline-1, présent dans les voies respiratoires, les vaisseaux sanguins et les neurones. «Le point de départ de notre étude était la question de savoir pourquoi le SARS-CoV, un coronavirus qui a conduit à une épidémie beaucoup plus limitée en 2003, et le SARS-CoV-2, se propagent de manière si différente même s'ils utilisent le même récepteur principal ACE2», indique Ravi Ojha, contributeur de l'étude publiée le 20 octobre dans la revue sciences. «On savait que le SRAS-CoV-2 utilise le récepteur ACE2 pour infecter nos cellules, mais les virus utilisent souvent plusieurs facteurs pour maximiser leur potentiel infectieux», explique le Dr Giuseppe Balistreri, chef du groupe de recherche sur la biologie des cellules virales à l'université d'Helsinki et co-auteur

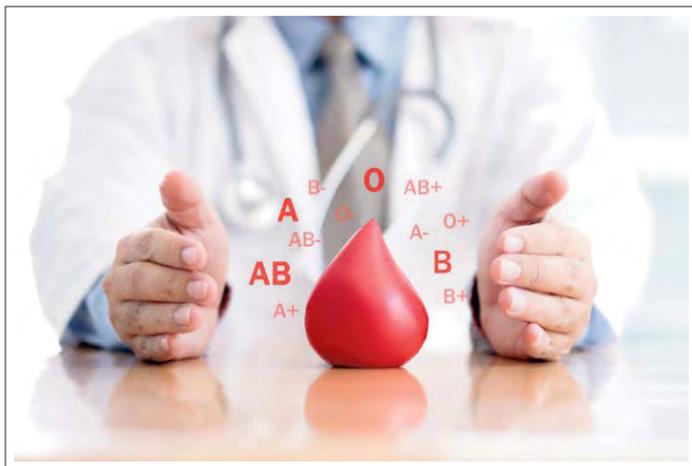
de l'étude. Selon lui, la neurophiline-1 est particulièrement abondante dans les fosses nasales, contrairement à l'autre récepteur. C'est pourquoi le nouveau coronavirus est particulièrement infectieux et a pu se propager pour devenir une pandémie, poursuit le chercheur.

## Signe des virus les plus dévastateurs

Les chercheurs étudient la séquence du génome du nouveau coronavirus depuis qu'elle est devenue disponible fin janvier. «Quelque chose nous a surpris», confie le Dr Balistreri, «par rapport à son parent plus ancien, le nouveau coronavirus avait acquis un «morceau supplémentaire» sur ses protéines de surface, que l'on trouve également dans les pics de nombreux virus humains dévastateurs, dont le virus Ebola, le VIH et les souches hautement pathogènes de la grippe aviaire, entre autres». D'autres équipes de chercheurs en Australie et au Royaume-Uni soutiennent leur hypothèse, puisqu'ils ont obtenu des résultats similaires. Cette découverte est particulièrement importante pour trouver un moyen de combattre le virus. Les scientifiques ont déjà démontré en laboratoire que bloquer spécifiquement la neurophiline-1 réduisait considérablement son potentiel infectieux.



## Covid-19 : Quel groupe sanguin est le plus résistant face au virus ?



Deux nouvelles études publiées le 14 octobre dans Blood Advances émettent l'hypothèse que les personnes de groupe sanguin O seraient mieux armées pour lutter face au Covid-19 que les autres groupes sanguins. Elles auraient en effet moins de chance d'être infectées ! Explication avec la rédaction.

### Moins de risque et de gravité pour le groupe sanguin O

Une première étude a été menée par des chercheurs danois, sur un total de 470 000 patients. Selon ces recherches, les personnes de groupe sanguin O ont moins de risque d'être infectées par le virus que les autres. «Parmi les personnes atteintes du Covid-19, nous avons trouvé bien moins de personnes du groupe O», ont expliqué les scientifiques. En effet, 38% des personnes testées positives au coronavirus étaient de groupe sanguin O. Par ailleurs, la deuxième étude a été dirigée par des scienti-

ques canadiens. Celle-ci se penche sur le niveau de gravité de la maladie. Elle démontre que les personnes de groupe sanguin O ou B présentaient une forme moins grave de Covid-19 que les personnes de groupe A ou AB.

### Le groupe A, de gros risques ?

Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions sur ces deux études, il semblerait tout de même que les personnes de groupe O soient moins à risque d'être infectées et de développer une forme sévère de la maladie. Cependant, le groupe sanguin A présenterait un risque élevé de contracter une forme plus grave de Covid-19. «Par le passé, on a constaté que les personnes du groupe O taient mieux protégées contre le Sars-CoV-2 que celles du groupe A», déclarait un professeur agrégé en pharmacologie-cardiovasculaire. «On pense que cela est dû à la présence d'anticorps anti-A et anti-B dans le sang de groupe O», avait-il ajouté.

## Google aurait déboursé jusqu'à 12 milliards de dollars pour être le moteur de recherche par défaut sur l'iPhone

Les smartphones représentent une cible de premier choix pour les publicitaires. Chaque année, ceux-ci brassent des milliards de dollars. Il convient donc d'être présent en bonne place sur ses appareils. Et Google a déboursé des sommes considérables. Si vous lancez le navigateur web Safari sur votre iPhone ou votre iPad et que vous faites une recherche dans la barre d'adresse, il y a une très, très grande chance que ce soit Google qui s'affiche par défaut. Évidemment, vous pourriez avoir configuré la fonctionnalité différemment mais pour la majorité des utilisateurs, c'est Google le moteur de recherche par défaut. Et il s'avère que le géant de Mountain View a payé des milliards de dollars à Apple pour qu'il en soit ainsi. Nous avons déjà entendu parler du fait que Google avait payé Apple pour rester le moteur de recherche par défaut sur les appareils de la marque à la pomme mais aujourd'hui nous savons combien le géant de la recherche a déboursé pour ce faire. C'est tout du moins le chiffre qui ressort de l'action en justice menée contre Google par le Département de la Justice

américain pour soupçon de violation de la loi antitrust. Les documents de la cour ont révélé que Google avait payé une somme comprise entre 8 et 12 milliards de dollars. Google est actuellement la cible d'une action en justice intentée par le Département de la Justice suite à des accusations de pratiques anticoncurrentielles et ce paiement effectué à Apple en serait le parfait exemple. Selon le professeur de droit de l'Université de Miami, John Newman, ancien avocat antitrust au Département de la Justice, «il ne s'agit pas là d'une collusion classique où deux rivaux se mettent d'accord pour augmenter les prix et en tirer tous deux bénéfices. Cela ressemble bien davantage à un accord de monopole avec une autre société pour se partager les revenus de ce monopole.» Le moteur de recherche DuckDuckGo affirme que, en conséquence de cette pratique de Google, seuls 2%, environ, des recherches arrivent sur sa plate-forme. Le PDG de l'entreprise est convaincu que si les utilisateurs avaient eu la possibilité de définir DuckDuckGo comme leur moteur de recherche préféré, ce chiffre serait grimpé à 20%.



Nos smartphones actuels servent, pour beaucoup, à la photographie. Que ce soit pour les instants du quotidien ou pour de la photo plus travaillée. Toujours est-il qu'une

application photo est aujourd'hui presque indispensable sur nos appareils. L'application Google Photos est une très bonne application pour sauvegarder vos photo-

## Google Photos reçoit une grosse mise à jour

graphies dans le cloud. Elle fait aussi un travail tout à fait appréciable lorsqu'il s'agit d'éditer les clichés, mais elle reste, il faut l'avouer, plutôt basique par rapport à ce que peuvent proposer d'autres applications sur le marché. Cela étant dit, en même temps que l'annonce de ses nouveaux smartphones Pixel, Google annonçait une grosse mise à jour de son app Google Photos, une mise à jour qui la rend nettement plus intéressante en ce qui concerne l'édition justement. Pour cette nouvelle mise à jour, Google utilise la machine learning pour aider à rendre l'édition d'une photo bien plus simple et plus intelligente. Selon le communiqué de Google, «ces suggestions

vous aident à obtenir des résultats époustouflants en seulement un clic, en ajustant intelligemment des fonctionnalités comme la luminosité, le contraste ou l'effet portrait.» Les utilisateurs peuvent même faire toutes éditions supplémentaires qu'ils souhaitent pour obtenir l'aspect parfait.

### Avec l'édition photo en ligne de mire

En plus de ces outils d'édition basés sur le machine learning, Google ajoute aussi davantage de contrôles à son application. Cela devrait permettre aux utilisateurs de réaliser des ajustements plus poussés et plus précis à leurs cli-

chés, notamment au niveau de la luminosité, du contraste, de la saturation, de la température et bien davantage. Tous ces paramètres sont réunis dans une nouvelle organisation qui devrait simplifier la découverte et les actions aux utilisateurs, qu'ils soient nouveaux ou non sur l'application. Il y a aussi une nouvelle fonctionnalité qui fera ses débuts dans un premier temps avec les Pixel 4a 5G et Pixel 5. Il s'agit de Portrait Light. Google se sert une fois encore du machine learning pour aider à améliorer les conditions de luminosité sur une photo lorsque celle-ci est prise avec le mode portrait. Voilà qui devrait à n'en point douter rendre Google Photos bien plus intéressante.

ONU

## Le chef de l'ONU appelle à la solidarité mondiale pour la Journée des Nations unies

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé, samedi, à la solidarité mondiale pour relever les défis communs à l'occasion de la Journée des Nations unies. «Nous sommes confrontés à des défis colossaux. Avec la solidarité et la coopération mondiales, nous pouvons les surmonter.

C'est là l'essence même des Nations unies», a-t-il déclaré dans un message. Le 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations unies est intervenu au beau milieu d'une pandémie mondiale. La mission fondatrice des Nations unies est plus cruciale que jamais : promouvoir la dignité humaine, protéger les droits de l'homme, respecter le droit international et préserver l'humanité de la guerre, selon M. Guterres. Le Covid-19 est l'ennemi commun de l'humanité dans le monde d'aujourd'hui. Le temps est venu d'intensifier les efforts de paix pour parvenir à un cessez-le-feu mondial, a-t-il poursuivi. «Nous devons également faire la paix avec notre planète. L'urgence climatique menace la vie elle-

même. Nous devons mobiliser le monde entier pour atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire un objectif d'émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2050», a indiqué le chef de l'ONU. «Dans le monde entier, nous devons en faire plus pour mettre fin aux souffrances humaines dues à la pauvreté, à l'inégalité, à la faim et à la haine, et lutter contre la discrimination fondée sur la race, la religion, le sexe ou toute autre distinction», a-t-il ajouté. M. Guterres a requis l'engagement des peuples du monde entier à défendre les valeurs de la Charte des Nations unies, à tirer parti des progrès réalisés au fil des décennies et à concrétiser la vision commune d'un monde meilleur pour tous.



### ● Le traité interdisant les armes nucléaires va pouvoir entrer en vigueur dans un délai de 90 jours (ONU)

Le traité international interdisant les armes nucléaires a été ratifié par un 50<sup>e</sup> pays, le Honduras, et il va pouvoir entrer en vigueur dans un délai de 90 jours, a annoncé samedi un responsable de l'ONU. «Aujourd'hui, c'est une victoire pour l'humanité et la promesse d'un futur plus sûr», a commenté, dans un communiqué, Peter Maurer, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui s'est félicité, comme d'autres ONG, du cap ainsi franchi. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires — qui prohibe l'utilisation, le développement, la production, les essais, le stationnement, le stockage et

la menace d'utilisation de telles armes — avait été approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en juillet 2017 avec le soutien de 122 pays. Et il a désormais été signé par 84 pays. «Le Honduras vient de ratifier le traité, c'est le 50<sup>e</sup> Etat, ce qui est historique et permet son entrée en vigueur», s'est réjoui sur son compte Twitter la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). Cette ONG avait obtenu en 2017 le prix Nobel de la paix pour son rôle dans l'élaboration de ce traité. Les principaux pays possédant l'arme nucléaire, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine

et la Russie, ne l'ont pas signé. Les militants pro-abolition espèrent que sa ratification aura le même impact que les traités internationaux précédents interdisant les mines terrestres et les armes à sous-munitions : stigmatiser la possession et l'utilisation des armes nucléaires, ce qui pourrait conduire à un changement de comportement, même de la part des pays non-signataires. Les Etats dotés d'armes nucléaires soutiennent pour leur part que leurs arsenaux servent de dissuasion et se disent attachés au Traité de non-prolifération, qui vise à empêcher la prolifération des armes nucléaires.

Palestine

## Les démocrates appellent à débloquer l'aide prévue par le Congrès au profit de Ghaza

Les démocrates de la Chambre des représentants des Etats Unis ont appelé le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, à relâcher l'aide humanitaire et médicale prévue par le Congrès au profit de Ghaza pour juguler l'épidémie de coronavirus (Covid-19). Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), 38 législateurs démocrates ont adressé une lettre à Pompeo, soulignant «la nécessité de relâcher immédiatement l'aide aux Palestiniens de Ghaza, afin d'atténuer les conséquences désastreuses de l'épidémie dans l'enclave». Ils ont averti que la situation pourrait «provoquer une grave crise sanitaire, si les mesures nécessaires n'étaient pas prises, en raison des problèmes du système de santé publique dans la bande et l'augmentation du nombre des infections du coronavirus». La lettre a révélé que le Congrès a attribué une aide humanitaire d'une valeur de 75 millions de dollars au peuple palestinien dans le budget de l'année 2020. En effet,

la bande de Ghaza souffre d'une grave pénurie de fournitures de laboratoire et de banques de sang. Selon le dernier bilan officiel, 5079 personnes sont infectées par coronavirus à Ghaza, dont 29 décès l'année 2020. En effet, la bande de Ghaza souffre d'une grave pénurie de fournitures de laboratoire et de banques de sang. Selon le dernier bilan officiel, 5079 personnes sont infectées par coronavirus à Ghaza, dont 29 décès.

### Le Palestinien Maher al-Akhras en grève de la faim dans les geôles israéliennes est dans un état critique

Le Palestinien Maher Al-Akhras, détenu arbitrairement dans les geôles israéliennes et qui est en grève de la faim ouverte

depuis 91 jours, est dans un état critique, rapportent des sources concordantes. Le chef du club du prisonnier palestinien, Kadora Fares, a fait savoir que Maher Al-Akhras, qui a été transféré de force dans un hôpital israélien, se trouve dans des conditions de santé «difficiles, dangereuses et extrêmement préoccupantes». Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), la famille du détenu, ses trois fils et sa mère, ont entamé une grève de la faim depuis samedi, pour le soutenir. Selon des données officielles, 350 Palestiniens sont détenus dans les geôles israéliennes et placés en «détention administrative». Un message du prisonnier Maher, relayé par des ONG de solidarité avec les prisonniers, indique notamment : «Je veux voir mes enfants et ma femme avant de mourir à l'hôpital de Kaplan (...) J'ai l'impression qu'ils veulent me tuer sans que personne ne les voit et sans caméras.»

Annonce

### الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر  
الدائرة الإدارية لبئر مراد رايس  
بلدية بئر مراد رايس  
الرقم: 314 / م / ن / 2020

## إعلان

– يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبئر مراد رايس أن السيد: بوزناد أحمد صاحب المحل الكائن ب: حي الزويبر رقم 44، جزء B قسم 06 مجموعة ملكية 54 -بئر مراد رايس- يرغب في الحصول على تصريح إداري لممارسة نشاط -مقهى- فعلى كل من لديه اعتراض حول هذا النشاط أن يتقدم إلى مكتب النظافة البلدي في أجل أقصاه خمسة عشر يوما تحتسب من تاريخ تعليق الإعلان.

L'Echo d'Algérie : 26/10/2020

### الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية أدرار  
المقاطعة الإدارية تميمون  
بائرة أوقروت  
بلدية أوقروت

– بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات و طبقا لأحكام المادة 18 من نفس القانون تم هذا اليوم : 2020/10/18 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في : 2020/10/03 و المتعلقة بتجديد مكتب الجمعية المحلية المسماة :

### جمعية الحج القصر بن عايد

المجلة تحت رقم : 04 بتاريخ : 2013/01/04

القيامة بـ : محل السيد بدرمان عبد الفتاح

الكائن بـ : بن عايد أوقروت ولاية أدرار

بتأسيسها السيد (ة) : بدرمان عبد الفتاح

• ملاحظة : هذا الوصل صالح فقط للقيام بالجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر خلال شهر على الأكثر في جريدة يومية إعلامية واحدة ذات توزيع وطني .

L'Echo d'Algérie : 26/10/2020

## Prix littéraire Mohammed Dib Remise des distinctions aux lauréats

La remise des distinctions aux lauréats du 7<sup>e</sup> Prix littéraire Mohammed Dib s'est déroulée, samedi à Alger, sous le signe de la célébration de l'œuvre de cet illustre écrivain-romancier, dont la cérémonie s'est largement imprégnée de son esprit.



LE PRIX LITTÉRAIRE  
Mohammed Dib

Accueillie par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), la cérémonie s'est déroulée à la villa Dar Abdeltif, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, de la présidente de l'association La Grande maison, Sabiha Benmansour, et de la directrice de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), Nacera Ayaïchia. La ministre de la Culture et des Arts, qui a présidé la cérémonie dans le strict respect des mesures sanitaires de prévention contre la pandémie du coronavirus, a remis aux trois lauréats, Abdelmounaïm Bensayah, Mourad Zimu et Mustapha Benfodil, leurs distinctions, financées par l'Onda lors des trois dernières éditions, à hauteur, cette année, d'un million de dinars pour chacun des trois prix. Prix Mohammed Dib en langue arabe, paru aux éditions El Mahir, *Li narkos Taranila thouma namout* de Abdelmounaïm Bensayah, raconte «la détresse de la jeunesse palestinienne» à travers le personnage de Djawed, non-conformiste tourmenté, finissant par se résoudre à «définir son existence par le sacrifice», explique l'auteur qui s'est dit «très honoré», qualifiant cette distinction qui porte le nom d'un «monument de la littérature», de «rêve inespéré». Absent à la cérémonie et représenté par un proche, Mourad Zimu, Mourad Hadj Saïd de son vrai nom, a brillé pour son roman *Kawitu*, paru en tamazight aux éditions Casbah. Zimu restitue dans son ouvrage l'«Algérie d'antan» à travers le souvenir du «jeune au kawï», ce capuchon d'appoint par temps pluvieux, dans une littérature «mûrie», selon l'universitaire, président du jury 2020 de ce concours, Mohamed Sari, qui a progressé au fil des éditions pour passer, «du conte au roman». Publié aux éditions Barzakh, *Body Writing*, prix Mohammed Dib du roman écrit en langue française, de Mustapha Benfodil, qui se voyait encore «flotter sur un nuage» et s'est dit «ému de cette distinction prestigieuse», est, selon l'auteur, le «journal intime d'un individu et d'une nation», rendu à travers une fusion entre les personnages de Mounia et son mari Karim Fatimi qui a péri

dans un accident de la circulation, laissant pour dernière trace, un «cahier journal». «Le livre est comme un corps, vivant, palpitant, à l'image de celui de Mounia sur lequel écrit le narrateur», avait déclaré l'auteur dans l'une de ses interviews, avant d'ajouter que «l'écriture était comme un puzzle dont les pièces sont éparpillées dans toutes les régions de la vie, du corps et du logos». Présentée par le directeur central du livre et de la lecture publique, le romancier Ismaïl Yabrir, la cérémonie a été hautement empreinte de l'«esprit dibéen». L'assistance restreinte a pu ainsi visiter une exposition sur le parcours prolifique de Mohammed Dib et apprécier *L'autre, quel autre ?*, un montage poétique théâtralisé, adapté de différents extraits des grandes œuvres de Mohammed Dib, rendu en ouverture par le trio, Linda Ait Abderrahim, Nadir Benhamed et Abdelkrim Bedjaoui, à l'origine de l'adaptation, soutenus par le musicien, virtuose du qanun, Rafik Kasmer. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a réitéré son engagement à aider et encourager «la jeune création dans toutes les disciplines artistiques», relevant le caractère «haute-ment symbolique» de cette cérémonie qui «institue la fidélité» à la littérature dibienne, et renvoie «au passé, au présent et au futur de la culture algérienne». Elle a rappelé à cette occasion que son département allait mettre à la disposition des écrivains-traducteurs et des scénaristes des «résidences d'écriture» pour «traduire vers l'arabe les ouvrages de Mohammed Dib qui ne le sont pas encore» et «adapter ses romans au cinéma et au théâtre», ainsi qu'«éditer les œuvres littéraires et poétiques de cet illustre écrivain, dans des formats de poche». Créé en 2001 en même temps que l'association La Grande maison de Tlemcen qui en est l'initiatrice avec l'assentiment de l'auteur, de son vivant, le Prix littéraire Mohammed Dib a pour objectif de motiver la créativité littéraire chez les jeunes dans les trois langues : arabe, amazighe et française.

M. Toumi / Ag.

### Peinture

## Narimane Sadat Cherfaoui expose ses œuvres à Alger

Une nouvelle exposition d'art contemporain a été dévoilée, samedi à Alger, par l'artiste peintre Narimane Sadat Cherfaoui qui propose de nombreuses toiles réalisées pour la plupart durant la période de confinement sanitaire. Organisée par l'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger à la galerie d'art Mohamed-Racim, cette exposition, intitulée «La symphonie des couleurs», propose une nouvelle collection de l'artiste qui a œuvré à «surmonter l'enfermement et la suspension des activités culturelles imposés par la pandémie du coronavirus» en réalisant une vingtaine de nouvelles toiles. Alliant collage et peinture, les œuvres de Narimane Sadat Cherfaoui évoquent des états d'esprit et des situations de vie quotidienne, exprimés dans un «éclatement» de couleurs chaudes abondant, entre autres thèmes, l'identité et la

liberté. «J'utilise différents matériaux naturels, comme la pierre, le sable, les galets pour donner forme et vie à mes toiles abstraites, estampillées de signes berbères comme le Tifinagh (alphabet amazigh)», explique l'artiste. Pour elle, l'art abstrait permet de s'élever à travers un alliage de couleurs en harmonie et des objets disposés de manière aléatoire. Plasticienne autodidacte, Narimane Sadat Cherfaoui expose depuis une dizaine d'années dans différentes galeries algéroises, notamment au Palais du Raïs Bastion- 23 et la galerie Dar El Kenz. Elle a également participé à un festival des arts plastiques en Turquie en plus d'expositions virtuelles organisées par des associations et réseaux artistiques du monde arabe. L'exposition «La symphonie des couleurs» est ouverte au public jusqu'au 7 novembre prochain.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

WILAYA DE BEJAIA

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia (N.I.F) N°40801500006082 informe les soumissionnaires ayant participé au 2<sup>ème</sup> Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, avec Exigence de Capacités Minimales N°19/2020 paru aux quotidiens nationaux «المغرب الأوسط» du 20/09/2020 et «L'Echo d'Algérie» du 22/09/2020 suite à la résiliation du projet de marché relatif à :

Programme : Fonds National Routier et Autoroutier

Projet :

Lot N°03 : Réhabilitation de la route CW04 vers Melloulith sur 1 Km commune de Timezrit

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	: SARL MEZIANE TR
Montant	: 12 584 250, 00 DA TTC
Délais	: Cent Vingt (120) Jours
Note Technique	: 71/100
Critères	: Seul soumissionnaire et Pré qualifiée techniquement
NIF	: 000615004630984

### OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

L'Echo d'Algérie : 26/10/2020

Anep : 2016 017 174

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA

## MISE EN DEMEURE N° 01

-Vu l'ordre de service N°/092020 du 06/07/2020

-Vu le marché N° 184/2020 du 08/06/2020 portant travaux d'aménagement des trottoirs avenue de la Victoire gare routière Surcouf Commune à Ain Taya

-Vu le retard enregistré dans l'exécution des travaux.

-Vu le Non respect du planning des travaux

-Vu l'insuffisance des moyens humains mis en place par l'entreprise

L'entreprise SARL DJENAH, Titulaire du marché N° 184/2020 du 08/06/2020

Est mise en demeure, sous huitaine (08) jours à partir de la parution de cet avis dans la presse aux fins de rattraper le retard enregistré dans l'exécution des travaux.

Faute de quoi, toutes les mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre de votre entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.

L'Echo d'Algérie : 26/10/2020

Anep : 2016 017 150

Publicité



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

**Urgences**

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

**Dépannages**

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

**Radios**

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

**Services**

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



**22h15 : New York Unité Spéciale**

Ellis, le fils de Patrick Griffin, l'ancien partenaire d'Olivia, a été accusé de viol. La situation est délicate pour l'ensemble de l'équipe et Olivia se retrouve face à un dilemme. Patrick lui demande de laisser tomber l'enquête. Mais cette annonce ne manque pas de provoquer des tensions....



**21h35 : Vivre avec un enfant autiste**



Après la diffusion du film «T'en fais pas, j'suis là», Julian Bugier poursuit le débat avec ses invités autour de l'autisme. En France, un enfant sur cent naît avec des troubles autistiques, ce qui représente 8000 enfants par an. Une fois le diagnostic posé....

**20h06 : La Flamme**



Dans la villa, alors que les tensions entre les prétendantes se font ressentir, Marc et son coach sportif ont concocté une série d'épreuves physiques pour voir jusqu'où les candidates sont prêtes à aller par amour pour le pilote. Oui, mais voilà, Marc a sans doute levé la barre un peu trop haut....

**20h15 : Passengers**



À bord du vaisseau Avalon, Aurora et Jim voyagent en hibernation comme les 5 000 autres passagers. Sans explication, ils se réveillent 90 ans trop tôt, bien avant la fin du trajet vers une autre planète. Il leur est impossible de se replonger dans un sommeil artificiel....

**20h00 : Johnny English contre-attaque**



Les agents britanniques sous couverture sont en danger à cause d'une cyberattaque. Johnny English, désormais retraité et qui enseigne, à sa façon, le métier d'espion, est alors chargé par le Premier ministre de sauver ses confrères. Le génie du piratage, responsable de l'attaque....



**20h05 : Secrets d'histoire**



Léonard de Vinci est la figure emblématique de la Renaissance. Il est tout à la fois un peintre virtuose et un ingénieur visionnaire mais aussi un architecte, un botaniste, un anatomiste, un mathématicien et bien plus encore...



**20h05 : L'amour est dans le pré**



Les célibataires passent à la vitesse supérieure sur le chemin de la séduction en espérant ne pas se tromper. Après un début de séjour à observer leurs prétendantes, Jérôme et Jean-Claude entrent peu à peu celle avec laquelle ils se projettent...



**20h05 : Appels d'urgence**



Les équipes d'«Appels d'Urgence» partent à l'aventure avec des pompiers baroudeurs. Ils interviennent dans des régions souvent exposées à un hiver rigoureux où leurs missions sont toutes rendues difficiles par les intempéries : ce sont les pompiers de la Creuse, en plein massif central....



**20h05 : Constructions sauvages**



Ancien champion de France de BMX, Olivier fait appel aux constructeurs sauvages afin qu'ils lui construisent une cabane qui allie ses deux passions: le BMX free style et la musique urbaine. Manu, Arnaud et Seb, le spécialiste de la mécanique se lancent alors dans la construction d'une incroyable cabane...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

## Compétitions africaines

# Nos clubs méritent-ils d'y participer ?

La Fédération algérienne de football devrait confirmer, dans les jours à venir, la liste des quatre clubs algériens, retenus, cette saison, pour disputer les compétitions continentales, en l'occurrence le CR Belouizdad et le MC Alger en Ligue des Champions et l'Entente de Sétif et la JS Kabylie en Coupe de la Confédération.

Une liste qui sera retransmise à la CAF pour approbation, comme le stipule la réglementation. Au-delà de la formalité administrative quelle est vraiment l'intérêt notamment sportif d'une telle participation, sachant que les représentants algériens ont été loin du niveau africain ces dernières saisons ? Chaque année ou presque on trouve de nouvelles équipes ou presque sur la scène africaine, contrairement à nos voisins dont les représentants sont pratiquement toujours les mêmes, signe d'une régularité derrière laquelle nos équipes courent toujours. Ce n'est pas un hasard si ce sont toujours les mêmes formations que l'on retrouve à des stades avancés de la compétition.

Si ce n'est pas le Ahly du Caire, c'est le Zamalek en Égypte, l'Espérance de Tunis ou l'ES Sahel en Tunisie, le WAC et le Raja au Maroc, auxquels il faut ajouter les Congolais du TP Mazembe et les Sud-Africains de Sundowns. Des clubs ou plutôt des institutions qui ont pris des années d'avance sur nos meilleures équipes qui brillent par leur inconstance au point où aucune d'elles ne fait vraiment l'unanimité. La preuve, cet été, il y a eu beaucoup de palabres, des protestations et des remises en cause avant que la FAF ne fixe son choix. Un choix d'ailleurs toujours contesté, car beaucoup estiment qu'il n'est pas juste,

sachant que la saison écoulée n'a pas pu aller au bout de son terme, à cause de l'arrêt du championnat et l'annulation de la Coupe d'Algérie. L'on se demande pour notre part, s'il est nécessaire de désigner quatre clubs pour ces joutes africaines en ces temps de crise sanitaire et financière. On aurait pu se contenter d'une participation minimale pour rester au contact en attendant des jours meilleurs. Il est vrai que le football peut parfois réserver quelques surprises, mais sincèrement on voit mal à l'heure actuelle comment nos équipes peuvent briller au niveau international. Elles n'ont ni l'effectif adéquat, ni l'expérience nécessaire pour le faire. On a pu le constater ces dernières saisons. Il y a quelques mois le bureau fédéral a enjoint le président de la Ligue de tenir des réunions avec les représentants des clubs pour cerner les raisons du recul des résultats de nos équipes sur la scène continentale. Depuis, on attend toujours les conclusions de cette commission. A moins que ce soit juste un effet d'annonce, comme c'est souvent le cas quand on ne veut pas avouer son impuissance et son incompétence. D'autant qu'il ne faut pas être un clerc pour constater que nos clubs ne peuvent plus rivaliser ni sur le plan financier, ni sur le plan logistique et organisationnel. Au moment où nos concurrents visent toujours plus haut, chez nous on régresse de



plus en plus dans tous les secteurs. Si par le passé, on parvenait à tirer notre épingle du jeu, une fois par hasard, ce n'est plus possible à présent. Car il y a de moins en moins de place

à la chance, surtout que la concurrence est de plus en plus rude avec l'arrivée de nouveaux clubs africains au plus haut niveau.

Ali Nezioui

## Algérie - Zimbabwe

### Logarusic (Ent Zimbabwe) : «L'Algérie a la meilleure équipe en Afrique»

Le sélectionneur du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, a évoqué la prochaine rencontre des siens face à l'équipe d'Algérie, en ce mois de novembre, pour le compte des éliminatoires de la CAN 2022. «Tout d'abord, nous devons savoir une chose, l'Algérie est la meilleure équipe en Afrique. L'Algérie a l'un des meilleurs scores sur le continent, et elle possède l'un des meilleurs coaches. Et actuellement l'Algérie a la meilleure équipe en Afrique et nous devons la respecter et la féliciter», a confié le technicien croate dans un entretien accordé à la Radio Algérie Internationale. Zdravko Logarusic a ajouté : «nous devons toujours être optimistes, tous les coaches doivent

être optimistes, mais c'est un véritable défi, mais nous allons donner le meilleur de nous-mêmes.» Toujours concernant l'objectif du Zimbabwe face aux Verts, le coach croate a ajouté : «toutefois, nous restons réalistes, nous devons admettre que l'Algérie est la meilleure équipe en Afrique en ce moment et il n'est pas facile de dire que nous allons battre la meilleure équipe d'Afrique ou que nous allons faire quoi que ce soit, mais l'objectif est de donner le meilleur de nous-mêmes et voir jusqu'où on ira tout en sachant que nous allons affronter la meilleure équipe en Afrique.»

B. N.

## Ligue 1 : JS Kabylie

### Les Canaris croiseront le fer avec la 1<sup>re</sup> Région militaire, demain à Blida en amical

La JS Kabylie a programmé un sixième match amical dans le cadre de sa préparation d'avant-saison, qui se jouera mardi à Blida contre l'équipe de la 1<sup>ère</sup> Région militaire. Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 14h30, a précisé dimanche la direction des «Canaris», ajoutant que «cette joute amicale sera l'occasion pour l'entraîneur, Yamen

Zelfani, de dégager son équipe-type» en prévision de la prochaine étape de préparation. En effet, la JSK prendra part à un tournoi quadrangulaire qui se déroulera du 5 au 7 novembre à Alger, en présence du MC Alger, du NA Hussein-Dey et du Paradou AC. Lors des cinq matches amicaux précédents, les «Canaris» ont affronté l'AS Sûreté nationale

(2-0), le NC Magra (0-1), l'Olympique Médéa (3-3), l'US Biskra (1-0) et le Paradou AC (1-2). Le staff technique kabyle s'est dit «plus ou moins satisfait du travail qui a été accompli jusqu'ici», en espérant peaufiner convenablement la préparation dans ce qui reste à faire, pour présenter une équipe compétitive à l'entame de la saison.

## MC Oran

### Les Hamraoua passent à la deuxième étape de la préparation d'intersaison

Le MC Oran, sous la houlette de son entraîneur français, Bernard Casoni, passe à partir de dimanche, à la deuxième étape de la préparation d'intersaison en prévision du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football. Les «Hamraoua» débarquent dans la ville de Tlemcen pour effectuer un stage d'une dizaine de jours au cours duquel le staff technique axera son travail sur l'aspect technico-tactique, après près de 3 semaines de préparation physique. Cela n'a toutefois pas empêché les gars d'«El-Bahia» de disputer leur premier match amical de l'intersaison qu'ils ont remporté face à la sélection de la Sûreté nationale d'Alger (2-0) vendredi passé à Oran. Lors du stage de Tlemcen, la formation phare de la capitale de l'Ouest compte jouer au moins 3 autres rencontres, selon son entraîneur Casoni. Cependant, les dirigeants oranais trouvent déjà des difficultés pour dénicher des sparing-partners sur place. Hormis le WA Tlemcen, nouveau promu en Ligue 1, toutes les autres équipes de la région et qui évoluent dans différents paliers, n'ont toujours pas repris l'entraînement, souligne-t-on.

Il s'agit ainsi du seul souci qui préoccupe le patron technique du MCO, qui a noté avec satisfaction «les progrès que sont en train de réaliser (ses) capés sur tous les plans», et aussi «l'amélioration des conditions de travail dans le club, après un début très difficile dans ce registre». Le MCO a enregistré l'arrivée d'une nouvelle direction en août dernier présidée par Tayeb Mahiaoui, devenu nouveau patron de la Société sportive par actions (SSPA) du club, un poste resté vacant depuis la démission d'Ahmed Belhadj en juin 2019. La saison passée, le club a été géré par un directeur général en la personne de Si Tahar Cherif El Ouezzani qui vient de retrouver sa vocation initiale d'entraîneur en prenant en charge la barre technique du RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1. Aussitôt désigné à la tête des «Hamraoua», Mahiaoui a fait appel à Casoni et procédé à un remue-ménage au sein de son effectif en recrutant une douzaine de joueurs, avec l'ambition, a-t-il affirmé, de redorer le blason d'un club qui n'a gagné aucun titre depuis son dernier trophée en coupe d'Algérie en 1996, rappelle-t-on.

## Manchester City

### Mahrez : «J'ai envie de franchir un cap»

Riyad Mahrez, le capitaine de la sélection nationale, a affirmé qu'il voulait franchir un cap avec Manchester City cette saison dans un entretien accordé à l'émission Canal Football Club de Canal +. «J'ai toujours envie de me rapprocher d'une vingtaine de buts.

Mon record, c'est 18 buts. J'ai toujours ce truc de mettre beaucoup de passes décisives et de buts, mais jamais vraiment beaucoup de buts. Comme l'année dernière, j'ai fini à 12 buts et 10 passes décisives», a confié l'attaquant des Citizens. Riyad Mahrez a ajouté : «j'ai envie de passer ce cap où j'arrive à mettre 20, 22 buts. Après cela passe par jouer tous les matchs et ce n'est pas donné avec le groupe qu'on a ici. Il y a Raheem (Sterling, ndlr) qui peut jouer à droite, y a Gabriel (Jesus, ndlr), mais ça fait partie du football. J'aime bien car ça fait progresser et ça te pousse dans tes retranchements».

## Al Aïn

### Taïder buteur pour sa première

Le milieu de terrain algérien, Saphir Taïder, a entamé son aventure avec le club saoudien d'Al Aïn par un but, samedi sur la pelouse d'Al Ittifaq de Raïs M'Bolhi dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée de la Saudi Pro League. Une rencontre qui s'est terminée par la victoire d'Al Ittifaq (2-1). L'international tunisien Sliti a ouvert le score pour les locaux après 12' de jeu (1 - 0). Capitaine pour sa première apparition avec Al Aïn, Saphir Taïder a remis les pendules à l'heure en début de seconde période sur penalty, après une faute de M'Bolhi sur l'Égyptien Mohammad Fouad (1-1, 48'). Les hommes du technicien allemand Skibbe, ont longtemps cru décrocher leur premier point de la saison, mais Ibrahim Mahnashi en a décidé autrement. Entré en jeu en seconde période, ce dernier a inscrit le but de la victoire d'Al Ittifaq à la 89' de jeu. Grâce à ce 2<sup>e</sup> succès de la saison, les coéquipiers de Raïs M'Bolhi prennent la tête du championnat. De son côté Al Aïn, qui vient d'accéder en Pro League occupe la dernière place avec 0 points.

Météo

Min°  
Max°

Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
12°/21°	12°/20°	7°/25°	11°/27°	14°/29°

Horaires  
des prières

Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:39	12:32	15:33	17:57	19:19

Coronavirus :

## 263 nouveaux cas, 163 guérisons et 7 décès durant les dernières 24 heures

Deux cent soixante-trois (263) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 163 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 56 143 dont 263 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1914 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 39 095, a précisé le Dr Fourar lors du

point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 25 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 10 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Ville nouvelle de Hassi Messaoud

### Le projet mis sous la tutelle du ministère de l'Habitat

Le projet de réalisation de la Ville nouvelle de Hassi Messaoud (Ouargla) a été officiellement mis sous la tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en vertu d'un décret exécutif publié au dernier Journal officiel (N° 62). Il s'agit du décret exécutif du 12 octobre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif de septembre 2006 fixant les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'organisme de la ville nouvelle de Hassi Messaoud. Avec ce nouveau texte, la tutelle de l'organisme chargé de la gestion de la Ville nouvelle de Hassi Messaoud a été transférée du ministère de l'Energie au ministère de l'Habitat,

de l'Urbanisme et de la Ville. Selon l'article 3 bis du même texte, «le transfert de tutelle de l'établissement donne lieu à l'élaboration et à la signature entre les deux ministères concernés, d'un rapport qui doit préciser les éléments administratifs, financiers et techniques liés au transfert». L'organisme de la Ville nouvelle de Hassi Messaoud est doté d'un conseil d'administration, présidé par le ministre de tutelle ou son représentant. Il comprend des représentants de plusieurs ministères, à savoir l'Intérieur, les Collectivités locales et l'Aménagement du territoire, les Finances, l'Urbanisme, l'Energie, la Transition énergétique et les énergies renouve-

lables et les Affaires religieuses et les Wakfs. Il est également composé des représentants des ministres de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural, des Travaux publics, des Transports, des Ressources en eau et de l'Environnement. Les services de la wilaya d'Ouargla sont aussi représentés dans l'organisme de la Ville nouvelle de Hassi Messaoud. Il s'agit du wali d'Ouargla ou son représentant, du président de l'Assemblée populaire de wilaya ou son représentant et du président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Hassi Messaoud.

A. A.

• Université  
**Les boursiers algériens en Europe dont la formation arrive à terme, appelés à s'inscrire avant le 28 octobre**

L'ensemble des boursiers algériens en Europe, dont la formation est arrivée à terme ou prendra fin le 30 octobre 2020, sont appelés à s'inscrire sur la plateforme dédiée à cet effet avant le 28 du mois en cours, indiquait hier un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique invite l'ensemble des boursiers algériens en Europe, dont la formation est arrivée à terme ou prendra fin au 30/10/2020, à s'inscrire sur la plateforme dédiée à ce sujet sur le lien suivant : <https://services.mesrs.dz/SDFP/El/mod/questionnaire/view.php?id=51>», précise la même source, ajoutant que «l'introduction de ces informations sur la plateforme est requise avant le mercredi 28 octobre 2020».

Grippe saisonnière

### La campagne de vaccination lancée le 3 novembre



Le nombre de doses de vaccin quadrivalent commandées par l'Institut Pasteur auprès du laboratoire français Sanofi-Pasteur ne représente que la moitié de ce qui a été importé l'année dernière pour le trivalent. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière sera lancée à partir du 3 novembre prochain, a annoncé vendredi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, dans une émission de la Chaîne 3 de la Télévision algérienne.

Il a assuré que le vaccin antigrippal sera disponible dès cette date dans les structures hospitalières, dans les centres de santé de proximité et dans les pharmacies d'officine sans donner de précisions sur les quantités de doses importées. Il a rappelé que ses services, notamment l'Institut Pasteur d'Algérie, ont veillé au respect des procédures pour l'acquisition de ce produit, tout en suivant toutes les démarches réglementaires nécessaires pour son acquisition à travers des appels d'offres.

Le point sur la pandémie :

### Plus de 42 millions de cas et au moins 1,14 million de morts dans le monde

La pandémie a fait au moins 1,14 million de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi en milieu de journée. Plus de 42,26 millions de cas ont été officiellement diagnostiqués. La Colombie a dépassé samedi la barre du million de cas de Covid-19.

Les États-Unis qui ont enregistré samedi un nombre record de cas pour le deuxième jour consécutif sont le pays le plus endeuillé avec 224 751 morts. Viennent ensuite le Brésil avec 156 903 morts, l'Inde (117 956), le Mexique (88 312) et le Royaume-Uni (44 571).

Affrontements à Rome :

Environ 200 manifestants masqués appartenant au groupe néo-fasciste Forza Nuova protestant contre le couvre-feu ont affronté les forces antiémeute dans la nuit de samedi à dimanche dans le centre de Rome, alors que l'Italie s'apprête à durcir ses mesures anti-coronavirus.

Réunion extraordinaire du gouvernement espagnol :

Le gouvernement espagnol a tenu une réunion extraordinaire hier matin pour étudier l'éventualité de décréter l'état d'urgence nationale.

De nouvelles restrictions entrent en vigueur samedi à Madrid :

tous les rassemblements, publics et privés, de personnes ne vivant pas dans les mêmes foyers seront notamment interdits entre minuit et six heures du matin.

Nouvelles restrictions Bruxelles :

A Bruxelles, les autorités ont décidé d'avancer à 22H le couvre-feu imposé en Belgique. Elles ont ordonné la fermeture des magasins à 20H et celle des lieux culturels, musées et salles de sport à partir d'aujourd'hui.

Plus de 10.000 morts en Allemagne :

Le nombre des morts de la Covid-19 a dépassé samedi le seuil symbolique de 10 000 en Allemagne, conduisant la chancelière Angela Merkel à réitérer son appel à réduire au maximum les relations sociales pour freiner la contagion.

Deux Français sur trois soumis au couvre-feu :

Deux Français sur trois sont désormais soumis à un couvre-feu nocturne pour tenter d'enrayer la progression exponentielle de la Covid-19 et l'Assemblée nationale a adopté samedi la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février. Près de 2500 malades de Covid-19 étaient hospitalisés en réanimation samedi, 233 nouvelles personnes gra-

vement atteintes ayant été admises dans ces services au cours des dernières 24 heures.

Le président polonais contaminé :

Le président polonais, Andrzej Duda, a été testé positif au coronavirus, mais «va bien», a annoncé le gouvernement, à un moment où la Pologne fait face à une recrudescence de la pandémie. M. Duda avait participé lundi à un forum d'investissement à Tallin où il avait rencontré le président bulgare, Roumen Radev, qui avait ensuite dû s'isoler en raison d'un autre contact avec une personne contaminée dans son pays. De son côté le président algérien Abdelmadjid Tebboune s'est mis «volontairement» à l'isolement pour cinq jours après que plusieurs hauts responsables de la présidence et du gouvernement ont présenté des symptômes de la Covid-19.

Quarantaines :

Les ministres des Affaires étrangères des trois pays baltes se sont placés en quarantaine après que leur homologue slovène a été testé positif. Ce dernier avait bouclé jeudi une tournée en Lettonie, Estonie et Lituanie où il avait rencontré ses homologues. La chef de l'opposition au Bélarus, Svetlana Tikhanovskaïa, qui vit en exil en Lituanie et y avait également rencontré le ministre slovène, s'est aussi placée à l'isolement.

 **L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information



[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)